

AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS

OPCVM de droit français

Société de gestion

Amundi Asset Management

Sous déléguataire de gestion comptable en titre
CACEIS Fund Administration France

Dépositaire

CACEIS BANK

Commissaire aux comptes
DELOITTE & ASSOCIÉS

OPCVM AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS

Sommaire

	Pages
Compte rendu d'activité	3
Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue	18
Informations spécifiques	19
Informations réglementaires	20
Certification du Commissaire aux comptes	27
Comptes annuels	32
Bilan Actif	33
Bilan Passif	34
Hors-Bilan	35
Compte de Résultat	36
Annexes aux comptes annuels	37
Règles et méthodes comptables	38
Evolution de l'Actif net	41
Compléments d'information	42
Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices	59
Inventaire	62
Complément d'information relatif au régime fiscal du coupon	68
Annexe(s)	69
Caractéristiques de l'OPC	70
Information SFDR	103

Compte rendu d'activité

Juin 2023

En juin, les marchés sont restés focalisés sur les interventions des banques centrales alors que la situation économique reste contrastée. Les indicateurs avancés fléchissent nettement dans le secteur manufacturier descendant à 46,3 aux Etats-Unis et 43,4 en Zone Euro (en dessous de 45, l'activité se contracte). Cependant, la croissance américaine du second trimestre s'établit finalement à 2% soutenue par la consommation des ménages et les exportations. En Europe, la confiance des ménages, bien que faible, poursuit un lent redressement avec 1,3 point de mieux en juin par rapport à mai. L'inflation ralentit grâce au reflux des prix de l'énergie. Les Banques centrales attendent l'inflexion de l'inflation sous-jacente pour lever la garde. L'inflation américaine a augmenté en glissement mensuel de +0.1% en mai (contre +0.4% en avril) et chuté en variation annuelle passant de +4.9% à +4.0%, mais l'inflation sous-jacente (hors alimentation et énergie) reste sur un rythme de progression mensuelle de 0.4% soit 5.3% annuel. En zone euro, la hausse des prix publiée fin juin ressort à +5.5%. L'inflation sous-jacente reste élevée (5.4%), en particulier dans le secteur des services où les coûts salariaux ont un impact significatif. Dans ce contexte et pour la première fois depuis mars 2022, la Fed a maintenu ses taux inchangés - après 10 hausses - dans une fourchette entre 5.00% à 5.25%. Les Gouverneurs ont cependant indiqué qu'ils prévoyaient deux hausses de 25bp d'ici la fin de l'année et pour le moment, aucun démenti n'est venu contrer la hausse de 25 bp anticipée par le marché. En Europe et comme attendu, la BCE a augmenté ses taux directeurs de 25 points de base (bps) pour la huitième fois consécutive. Christine Lagarde a précisé qu'il n'y avait pas encore de signal clair délivré par les différentes mesures d'inflation sous-jacente. Une hausse de 25bp supplémentaires en juillet semble acquise et la bataille sera rude en septembre pour infléchir la position des « faucons ». Enfin, la BCE a confirmé la fin des réinvestissements dans son programme d'achat d'actifs (portefeuille APP) et n'a pas prévu de nouvelles mesures de financement exceptionnelles pour compenser le remboursement du TLTRO (477milliards fin juin), ce qui pourrait impacter les banques de petite taille. Les marchés obligataires ont donc logiquement évolué au gré des annonces et actions des banques centrales, des craintes sur la croissance et de la persistance de l'inflation sous-jacente. Le taux à 2 ans américain a fortement varié et a augmenté de 52bps pour terminer à 4.90%. Son équivalent à 10 ans termine à 4.89% (+24bps) et l'inversion de la courbe de taux s'est accentuée. En Europe, les évolutions sont similaires avec un taux à 2 ans allemand augmentant de +49bps (3.20% fin juin) tandis que le taux à 10 ans termine à 2.44% (+16bps). Les spreads périphériques sont restés stables (Espagne) voire se sont resserrés (Italie). Suivant la dynamique initiée par les swaps, la prime crédit s'est comprimée dans la deuxième partie du mois et ce segment réalise une performance de 0,57% supérieure aux emprunts d'état de même maturités (soit un resserrement de 8bp ou de 3bp contre swap). Les obligations hypothécaires enregistrent aussi une performance de 0,33% supérieures aux emprunts d'état (-5bps) même si ces titres restent stables contre swap. La performance du portefeuille a bénéficié de son allocation sur les Agences et Supra qui se sont révélés plus résistants ce mois-ci. Les émissions d'obligations sociales ou durables s'élèvent à plus de 9 mds d'euros en juin et émanent essentiellement du secteur des Agences ou Supra à l'exception de celles de la banque coréenne Nonghyup Bank en placement privé. Nous avons arbitré la Cades 11/2029 pour réinvestir en Cades 11/2031 pour capter la prime d'émission. Par ailleurs, nous avons encore augmenté le risque de taux du portefeuille à 3.75 car le marché anticipe encore 2 hausses des taux directeurs de 25bp par la BCE en juillet et septembre. D'ici là, les indicateurs d'activité réelle devraient se dégrader et l'inflation poursuivre sa décélération. La BCE pourra alors changer de ton.

Juillet 2023

La Banque centrale européenne comme la Réserve fédérale auraient-elles le sentiment d'avoir (presque) suffisamment relevé leurs taux directeurs pour ramener l'inflation vers la cible ? C'est ce que laisse entendre l'évolution récente de leur communication alors même qu'elles ont chacune encore durci leur politique monétaire (+25bps en juillet à respectivement 3.75% et 5.5%). Désormais, elles porteront une attention particulière aux différentes statistiques d'inflation pour affiner le réglage monétaire. Le constat du mois de juillet est à cet égard étonnant : avec une activité bien mieux orientée que prévu aux Etats-Unis alors que l'inflation sous-jacente ralentit ; et une détérioration marquée des enquêtes d'activité en Zone Euro pas encore reflétée dans les chiffres de la croissance avec un plafonnement de l'inflation sous-jacente sous l'effet croisé d'une décélération significative des prix industriels et une accentuation de la hausse des prix dans les services. Espérons qu'une tendance se dessinera avec les chiffres publiés d'ici le 14 septembre. Sinon la BCE pourrait continuer à resserrer. Les marchés obligataires ont pris acte de ce nouveau schéma de pensée avec une augmentation de la pente de la courbe des taux : le 2 ans allemand baisse de 13pb (de 3.19% à 3.06%) quand le taux à 10 ans progresse de 11pb (de 2.39% à 2.50%) ou celui à 30 ans de 19pb (de 2.39% à 2.58%). Les

OPCVM AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS

variations sont différentes mais on peut dresser le même constat sur la courbe américaine (+15pb entre le taux à 2 ans pratiquement inchangé à 4.88% et le taux à 10 ans à 3.97%). L'autre fait marquant est l'absence de tension de fin de semestre sur le marché des prêts/mises en pension de titres. Cela a permis aux obligations émises par les Agences et supra comme aux obligations hypothécaires de mieux se comporter encore que les emprunts d'Etats. De même, les spreads pays ont plutôt eu tendance à se resserrer marginalement par rapport à l'Allemagne (-2pb pour l'Espagne malgré des élections sans majorité claire et -5pb pour l'Italie). Ce contexte (résistance de l'activité économique, absence de tensions monétaires, optimisation du rendement des investissements) a également été positif pour les obligations privées d'autant que le marché primaire diminue progressivement. Le remboursement de 477 milliards du TLTRO de juin a visiblement été suffisamment anticipé par les banques puisque aucun impact n'a été perceptible sur le marché. Les spreads crédit se contractent de 14 pb contre dette souveraine et 9 pb contre swap, permettant une surperformance de 0.78% contre la dette souveraine. Cette contraction des spreads est encore plus marquée sur le secteur financier (-19pb). Nous intégrons dans nos choix de valeur les potentielles retombées sectorielles du ralentissement de l'activité annoncé que ce soit relatif à la consommation des ménages ou à l'investissement des entreprises. La performance du fonds a bénéficié de la compression des spreads crédit, des Agences et supra, lui permettant d'enregistrer une performance positive dans un contexte de remontée (certes limitée) des taux. Au cours du mois, nous avons renforcé les positions sur les maturités courtes (2 ans) tout en poursuivant l'augmentation de l'exposition au risque de taux. En effet, si la fin du cycle de resserrement approche, les différents segments de la courbe des taux pourraient avoir des évolutions plus différenciées. De même, la réduction passive du bilan devrait progressivement peser sur les maturités plus longues pour lesquelles les investisseurs exigent normalement un surcroît de rémunération. Sur le crédit, nous avons participé à l'émission de BPCE 4.125% 2028 qui finance des PME ou des organismes à but non lucratif dans des régions défavorisées de France métropolitaine. L'objectif de cette émission est de préserver ou générer des emplois. Les émissions primaires ont atteint 13 mds d'euros en juillet dont beaucoup d'émetteurs asiatiques et libellées en dollar. Les programmes proposés n'étaient pas suffisamment alignés avec nos exigences pour que nous y participions, ou étaient déjà présents en portefeuille. Avec la traditionnelle baisse de l'activité sur le marché obligataire et donc de la liquidité, les stratégies de portage devraient continuer à délivrer. A contrario, cela pourrait occasionner un peu plus de volatilité car les opérateurs seront attentifs au moindre chiffre confirmant ou non une possible pause des Banques centrales.

Août 2023

Le marché aura passé le mois d'août à la recherche d'éléments suffisamment probants pour déterminer la suite à donner aux politiques monétaires. Cette recherche s'est toutefois révélée infructueuse tant les signaux manquent de lisibilité : si les statistiques d'activité montrent que les économies développées s'acheminent vers un ralentissement maîtrisé (notamment aux Etats-Unis), les enquêtes d'activité offrent une image une nouvelle fois désastreuse. Faute de repères, les taux européens finissent le mois marginalement plus bas avec le taux à 10 ans français qui ressort fin août à 2,98% (-4bp), le Bund allemand à 2,46% (-3pb), les taux italien et espagnol à respectivement 4,11% (+2pb) et 3,48% (-3pb). Les taux courts en Zone Euro affichent des baisses un peu plus marquées, permettant aux courbes de taux de se pentifier enfin. Le début de mois avait pourtant placé la sphère obligataire sous pression. Les publications de bonnes statistiques d'activité aux Etats-Unis (emploi, production industrielle, immobilier) ont nourri le sentiment d'une relative immunité des économies aux chocs d'inflation et de taux, renforçant le probabilité d'une poursuite des politiques monétaires restrictives. A ce titre, les minutes de la dernière réunion de la Réserve Fédérale américaine ont confirmé sa détermination à ne pas baisser la garde sans preuve tangible d'un mix croissance/inflation compatible avec la réalisation de son mandat. La parution de chiffres d'inflation en légère augmentation aux Etats-Unis (de 3.2% à 3.3%) et en baisse marginale en Zone Euro (de 5.5% à 5.3%) n'étant pas de nature à rassurer les banquiers centraux, les taux ont approché leur plus haut annuel en milieu de mois. En revanche, la seconde partie du mois a donné une toute autre tonalité avec la publication des enquêtes auprès des directeurs d'achats (PMI), qui indiquent une contraction généralisée de l'activité économique européenne. Le PMI manufacturier en Zone Euro reste de nouveau proche de son plus bas niveau depuis la crise du Covid, mais la nouveauté réside dans l'accélération du ralentissement du PMI des services, qui passe désormais en zone de contraction (de 50,9 à 48,3). Si la tendance est similaire outre-Atlantique, l'enquête agrégée indique une stagnation de l'activité américaine, qui échapperait pour le moment à la récession. Dans ce contexte de croissance un peu plus favorable, le taux 10 ans américain finit le mois à 4,11% (+15 pb par rapport au mois précédent). L'amplitude du ralentissement qu'indiquent ces enquêtes a instillé le doute parmi les intervenants de marché sans pour autant initier une véritable fuite vers la qualité. La dissonance entre les enquêtes et la réalité n'est en effet pas nouvelle, et d'aucuns s'attendent à un rebond des enquêtes sans passer par une véritable récession. Les actifs à risque s'inscrivent ainsi en léger repli, avec un écartement de 8 pb des primes de crédit Investment

OPCVM AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS

Grade. Les valeurs financières ont par ailleurs continué de surperformer les valeurs non financières. En parallèle, les anticipations d'inflation Euro et US affichent un recul autour de 10 pb, avec une baisse plus marquée pour les anticipations de court terme, logiquement plus sensibles au sentiment vis-à-vis de la croissance instantanée. Les émissions primaires ont été peu nombreuses sur le segment des obligations sociales et durables (une peu moins de 4 mds d'?). Autre fait marquant qui clôture le mois d'août, le Jackson Hole Economic Symposium, colloque qui rassemble les dirigeants des banques centrales du monde entier. En l'absence de réunion des banques centrales ce mois-ci, ce sont les interventions de J. Powell et C. Lagarde qui ont été scrutées par les marchés. Leurs discours n'ont cependant pas apporté d'éléments nouveaux : ils se disent prêts à maintenir les taux d'intérêt à des niveaux suffisamment restrictifs si l'inflation ne diminue pas davantage. Les réunions de la BCE et de la FED prévues le 14 et le 20 septembre ne donneront pas de place à d'autres dérobades, tant les choix de politiques monétaires seront structurants. Tirailés entre les erreurs passées et la peur d'en faire trop, les banquiers centraux devront composer avec leurs incertitudes et donner de la visibilité au marché, qui semble pour le moment enclin à voir un arrêt du cycle de remontée des taux directeurs. Dans cet environnement incertain, le portefeuille affiche une performance positive bénéficiant de la baisse des taux sur les maturités courtes.

Septembre 2023

Face à des chiffres d'activité mitigés et dans l'attente de la décélération de l'inflation, les Banques Centrales maintiendront leurs taux d'intérêt à un niveau durablement élevé. Aux Etats-Unis, la Fed a décidé de conserver ses taux à leur niveau actuel dans la fourchette de 5.25%-5.50% comme attendu. Néanmoins, les membres du Board dévoilent une trajectoire plus haute qu'auparavant jusqu'en 2025, avec +25 bps attendus en 2023, et justifiée par une croissance résiliente. La Fed a ainsi revu à la hausse ses prévisions de croissance économique pour 2023 (+2,1%) et 2024 (+1,5%), tout en faisant le constat du ralentissement de l'inflation et de moindres tensions sur le marché du travail. L'inflation globale augmente à +3.7% en rythme annualisé, en raison de la hausse rapide du prix du pétrole. Néanmoins, l'inflation sous-jacente continue de ralentir et ressort à +4.3%, en ligne avec le consensus. En zone euro, la BCE a annoncé une nouvelle hausse des taux directeurs de 25 bps (facilité de dépôt à 4%), accompagnée d'un discours prudent indiquant que, si cette hausse peut être la dernière, ce niveau de taux pourrait être maintenu plus longtemps, tout en insistant sur le caractère dépendant aux données pour les prochaines décisions. C. Lagarde justifie cette action en considérant une inflation toujours supérieure à l'objectif de 2% (estimation portée à +3.2% pour 2024 contre +3.0% précédemment), tandis que les prévisions de croissance ont été revues à la baisse à +0.7% (vs +0.9%) cette année et +1% (vs +1.5%) en 2024. L'inflation continue de ralentir, à +5.2% en août et à +4.3%, fin septembre, tandis que l'inflation sous-jacente confirme l'inflexion récente de sa trajectoire, à +4.5% en septembre. En termes de croissance, les indices PMI confirment la faiblesse de l'industrie manufacturière (indice à 43.4, stable par rapport au mois dernier) et ne montre pas de rebond des services (indice à 48.4). Par ailleurs, la Commission Européenne a abaissé ses prévisions de croissance à +0.8% (+1.1% précédemment) et la production industrielle de l'UE accuse une baisse de -1.1% en juillet. Les marchés obligataires ont fortement réagi durant le mois de septembre au thème « higher for longer ». Le taux à 10 ans américain termine le mois de septembre à 4.57% en hausse de +46bps, et au plus haut depuis fin 2007, tandis que le taux à 2 ans monte à 5.04% (+18bps), avec un mouvement de pentification notable (+28 bps). En zone euro, les taux ont suivi la même tendance sur le mois avec le taux à 10 ans allemand qui ressort fin septembre à 2.84% (+38bp), niveau atteint pour la dernière fois en 2011. Le taux 2 ans monte de 22 bps, à 3.20%. Il en résulte le même mouvement de pentification, de +18bps. La prime de risque italienne à 10 ans s'est également écartée de façon importante, désormais proche des 200 bps, en raison du prochain budget qui creuserait le déficit du pays, tandis que l'ombre d'une réduction supplémentaire des achats de la BCE pèse plus fortement ces dernières semaines. Le marché du crédit enregistre une performance finale contre dette souveraine de +0.29%, après avoir effacé la moitié de ses gains la dernière semaine de Septembre. Cela correspond à un resserrement du spread moyen contre référence de 3 bps, à 152 bps. La tendance au resserrement des spreads a été fragilisée par le message de maintien prolongé de taux élevés des Banques Centrales et par la publication des indices PMI préliminaires pour Septembre toujours largement en zone de contraction. Les facteurs techniques ont certainement permis de limiter le retournement. Par ailleurs, le marché primaire est resté globalement dynamique, comptabilisant environ ? 30 mds d'émissions sociales ou durables en septembre en diverses devises avec la nécessité pour les émetteurs de revoir la prime d'émission moyenne à la hausse pour garantir le succès de leur émission. Nous avons participé à quelques-unes de ces émissions comme la Région de Flandres qui allie rareté et qualité du programme. Nous avons aussi participé à BNG et Cades sur le segment des Agences et à BFCM, Credito Emiliano et Praemia (Santé) sur le segment crédit. Le programme de financement social du Crédit mutuel (BFCM) s'adresse à des populations bien ciblées grâce à des critères spécifiques tel que un taux de chômage supérieur à la moyenne nationale pour le financement

OPCVM AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS

des PME régionales, limites de revenu pour les prêt à l'habitat, financement de matériel médical lourd recommandé par les ARS, ...La performance du portefeuille a souffert en niveau absolu de la remontée des rendements mais les positions concentrées sur les maturités courtes permettent de limiter la baisse. Considérant que la BCE va maintenir ses taux directeurs sur ce niveau pendant un temps certain, nous avons augmenté la sensibilité du portefeuille à 3,75 en privilégiant toujours les maturités courtes. La BCE devrait maintenant maintenir ses taux directeurs au niveau atteint (4% pour le dépôt) et se focaliser sur la réduction de son bilan. L'arrivée à leur terme des TLTRO va retirer environ 500 mds d'ici fin juin 2024. Pour réduire encore la liquidité en excès, la BCE a le choix entre vendre des actifs (à perte) ou avancer l'arrêt des réinvestissements des tombées du PEPP. Dans cette configuration, la résistance du spread italien contre Allemagne est une vraie question.

Octobre 2023

L'attaque du Hamas contre Israël le 7 octobre, et le conflit qui en découle, sont venus renforcer l'incertitude géopolitique. Les répercussions possibles sont nombreuses surtout en cas d'extension régionale. D'abord cela peut entamer encore la confiance des acteurs économiques alors que l'activité européenne est déjà flageolante. Egalement, cela peut entraîner une hausse des prix pétroliers limitant la décélération de l'inflation en cours ou dégradant les marges des entreprises. Les Banques centrales semblent avoir atteint le resserrement qu'elles jugent compatible avec un retour de l'inflation sur leur objectif à moyen terme. En Zone Euro, la faiblesse de l'activité (indice PMI manufacturier à 43 et des services à 47,8 soit en zone de contraction) et l'accélération du reflux de l'inflation (2,9% en octobre contre 4,3% en septembre) permettent de penser que le point haut des taux directeurs (4% pour le taux de dépôt) est atteint. Aux Etats-Unis, la situation est un peu moins claire car d'un côté l'économie semble plus robuste (PMI en progression à 50 pour le manufacturier et 50,9 pour les services) et de l'autre la hausse des prix reste stable à 3,7%. Le marché du travail américain enregistre un rebond inattendu des créations d'emplois (336 000 emplois créés contre 170 000 prévus). Les banquiers centraux attendent donc désormais de constater les effets de la hausse des taux réalisée sur l'économie réelle. Dans ce contexte, le niveau des taux courts ne devrait plus souffrir de prévisions de resserrement et pourraient bientôt bénéficier d'anticipations de baisse des taux directeurs au moins en Zone Euro. Le taux 10 ans américain finit le mois d'octobre à 4.93% soit +36 bp par rapport au mois précédent, l'un de ses rendements les plus élevés depuis fin 2007. Le taux court américain reste stable avec 5.08% (+4bp). En Zone Euro, les taux sont restés relativement stables sur le mois avec le taux 10 ans français qui ressort fin octobre à 3.42% (+2bp) et le Bund allemand à 2.80% (-4bp) alors que les taux 2 ans baissent de respectivement de 12 bps à 3.40% pour le 2 ans français et de 18bp à 3.02% pour le 2 ans allemand. Les taux italien et espagnol bénéficient de cet environnement de taux stables ou orientés à la détente avec des baisses de 5bp à respectivement 4.72% et 3.88%. L'agence S&P a confirmé le rating et la perspective stable de l'Italie. A l'image du marché action, les spreads de crédit ont souffert de la faiblesse des indicateurs d'activité, de la poursuite de la tendance haussière des taux longs et des premières alertes sur les résultats. Sur le mois, les spreads s'écartent de 10 bp contre emprunts d'Etats et 13 bp contre swap. Près de 10 milliards d'émission sous format social ou sustainability ont été émis en octobre majoritairement en ? ou \$ mais aussi en £ et Yen. Nous avons participé aux émissions de la Caisse des Dépôts (Bpifrance) et du CFF (obligation hypothécaire). La mission de Bpifrance est de développer et stimuler l'économie française en finançant le développement et l'innovation des TPE et PME (MPME) françaises. Cette émission soutient la création et la préservation d'emplois, encourage l'entrepreneuriat féminin et aide les entreprises dans les zones défavorisées. Bpifrance a pris en compte au mieux les recommandations de la Plateforme sur la Finance Durable dans son Rapport Final sur la Taxonomie Sociale publié en février 2022. Toutes les catégories de projets ont été liées aux objectifs de la taxonomie sociale de l'UE. Nous conservons nos positions stratégiques : préférence marquée pour les maturités courtes et exposition longue sur les swaps. La performance absolue a donc bénéficié de la baisse des taux courts ; en relatif, elle est légèrement en retrait. Le cycle de resserrement étant arrivé à son terme, le marché ne devrait pas tarder à rapprocher et augmenter les baisses de taux courts déjà envisagées pour la seconde partie de 2024. A contrario, si le contexte économique américain reste aussi soutenu ou si le reflux de l'inflation renforce le pouvoir d'achat des ménages européens, la prime de terme pourrait continuer à se reconstituer. D'autant que les besoins de financement pour 2024 restent similaires à 2023 alors que la BCE sera moins présente du seul fait du non réinvestissement de l'APP en année pleine. Dans ces deux scénarios, la partie courte sera protectrice voire bénéfique.

Novembre 2023

La publication des derniers chiffres d'inflation a surpris à la baisse des deux côtés de l'Atlantique. Aux Etats-Unis, l'inflation ressort à 3.2% en octobre (3.7% en septembre et 3.3% attendu). Cette baisse continue est cependant à relativiser pour les mois à venir compte tenu de la fin des effets de base qui ont joué ces

OPCVM AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS

derniers mois. En Zone Euro, le taux d'inflation de novembre en rythme annuel est également en baisse à 2.4% contre 2.9% en octobre et 4.3% en septembre. Bien que ces chiffres soient encourageants, les Banques Centrales restent prudentes et ont multiplié les commentaires en faveur d'un maintien au niveau actuel de taux suffisamment longtemps. D'autant que les tensions géopolitiques (Ukraine/Russie et Israël) font craindre une nouvelle hausse des prix de l'énergie pouvant influencer sur l'amélioration des niveaux d'inflation observés. Côté activité, si la résilience de l'économie américaine a été confirmée par une croissance annualisée à +5.2% au 3e trimestre, le fléchissement attendu se fait enfin sentir, notamment du côté des tensions sur l'emploi qui se résorbent progressivement. En zone Euro, les derniers PMI restent en zone de contraction mais semblent avoir atteint un point bas. FED et BCE ont ainsi maintenu leurs taux directeurs souhaitant laisser plus de temps à la transmission de leur politique monétaire avant d'ajuster celle-ci si nécessaire. Elles infléchissent même leur discours fin novembre, se félicitant du ralentissement de l'inflation, et confortant les marchés qui se positionnent déjà pour le prochain cycle d'assouplissement monétaire attendu en 2024, avec désormais près de 125 bps de baisse des taux directeurs attendus en 2024 pour la BCE. Dans ce contexte, les taux baissent significativement en Novembre. Les taux américains à 10 ans et 2 ans américain terminent le mois respectivement à 4.33% (-60 bps), et 4.68% (-40 bps), retraçant une partie du mouvement de pentification, le 2-10 ans s'affichant désormais à -35 bps. En Zone Euro, les taux évoluent dans le sillage des taux américains. Le taux à 10 ans allemand affiche 36 bps de baisse, à 2.44%, et le 2 ans 20 bps de baisse, à 2.82%. La prime de risque italienne a quant à elle bénéficié de la confirmation de son rating à Baa3 par Moody's, qui a également retiré la perspective négative qui lui était attribuée, et se resserre de 14 bps, à 178 bps. Le marché du crédit profite de cet environnement porteur pour les actifs risqués : les taux des Banques Centrales auraient atteint leur point haut et le scénario de soft landing se renforce, tandis que le risque géopolitique reste en second plan, sans escalade à ce stade au Moyen-Orient. La baisse de l'inflation plus rapide qu'attendu donnera un peu d'oxygène aux entreprises qui ont jusque-là montré une détérioration de leurs fondamentaux relativement contenue. C'est en tout cas ce que souhaitent retenir les investisseurs comme le montre la performance de l'indice Corporate avec une performance élevée de +2.3% dont +0.86% par rapport aux obligations du Trésor avec des échéances similaires, soit un resserrement du spread moyen contre référence de 14 bps, à 143 bps. Les émissions d'obligations sociales et durables s'approchent de 70 mds en novembre et sont réparties également entre projets sociaux uniquement et projets mixtes (sociaux et environnementaux). La sensibilité du fonds a été augmentée à 5,65 pour mieux refléter celle de son univers (5,84). Nous conservons toutefois notre préférence pour les maturités courtes qui souffriront moins du flux d'émissions du premier trimestre 2024. L'exposition crédit du portefeuille a aussi été augmentée via quelques émissions primaires (BPCE, Banco BPM, Société Générale) pour bénéficier de la dynamique qui semble s'être enclenchée pour cette fin d'année. Nous avons aussi participé à l'émission de la Caffil en format obligation hypothécaire car ce segment offre désormais une prime conséquente contre emprunts d'états. Enfin, nous avons participé à l'émission sociale inaugurale de la Colombie à maturité 2035. Les fonds levés seront déployés pour réduire la pauvreté avec une double définition pour définir les allocataires : -pauvreté monétaire à savoir l'incapacité à générer un revenu suffisant pour acheter un panier de biens de base, -pauvreté multidimensionnelle recouvrant l'accès à l'éducation, la santé, l'emploi et le logement. La performance absolue a bénéficié de la baisse des taux mais la position à l'augmentation de la pente de la courbe notamment entre les maturités 2 ans et 5 ans a pénalisé la performance relative. La liquidité se réduit en cette fin d'année et exacerbe les mouvements de taux. Le marché a intégré très rapidement les dernières bonnes nouvelles et semble ne pas vouloir tenir de compte du Quantitative tightening qui se profile à l'horizon en zone Euro, dont l'impact, cumulé à celui de l'augmentation des programmes d'émissions des principaux pays, sera difficilement neutre.

Décembre 2023

Le mois de décembre a connu une poursuite de la baisse spectaculaire des taux entamée au mois de novembre. Avec le ralentissement continu de l'inflation et le satisfecit des banquiers centraux, le marché a accru ses anticipations de baisse des taux directeurs, et attend désormais 175bps de baisse en 2024 pour la BCE, avec un taux terminal à 1.75% dès le début 2025, soit 225bps de baisses cumulées ; et 150bps de baisse en 2024 pour la FED, avec un taux terminal à 3.00% dès le début 2025, soit 250bps de baisses cumulées. La grande prudence des banquiers centraux quant à leur capacité à ramener les taux d'inflation plus proches de leur cible les avait conduits à préparer le marché à un contexte de taux assez élevés pendant une période prolongée. La rhétorique du « higher for longer » aura donc fait long feu. Les taux longs, loin d'anticiper une quelconque persistance de l'inflation, ont enregistré des baisses historiques : -42bps pour le taux 10 ans allemand et -45bps pour le 10 ans US, qui sont en ligne ou plus prononcées que les baisses des taux courts (-42bps pour les taux à 2 ans allemand et -43bps pour le 2 ans américain). La vitesse (précipitation ?) de la baisse des taux interroge, et en premier lieu les Banques Centrales dont les membres

OPCVM AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS

ont tenté, en vain, de freiner les anticipations de marché en signalant des baisses plus tardives et surtout plus conditionnelles au succès de leur lutte contre l'inflation. La perception d'un pivot dans l'orientation des politiques monétaires a offert un soutien inconditionnel aux actifs risqués : les primes de risque italienne et espagnole se compriment de 12bps et 7bps respectivement, le crédit Investment Grade voit son spread moyen contre dette d'Etat se resserrer de 4bps et la catégorie crédit Haut Rendement de 25 bps. Ce contexte très positif pour les primes de risque a globalement bénéficié au portefeuille. Nous avons également opté pour une accentuation de notre positionnement à la pentification des courbes de taux. Etonnamment, celles-ci n'ont pas encore réagi en cohérence avec les attentes de baisses de taux directeurs. Nous pensons cependant qu'à l'image de tous les cycles de baisses précédents, celui-ci s'accompagnera d'une pentification marquée des courbes de taux. Dans le contexte d'activité primaire réduite, traditionnel en fin d'année, l'exposition crédit du portefeuille a été maintenue alors que l'exposition au risque de taux a été réduite à nouveau. La performance mensuelle absolue proche de 3% a bénéficié de la baisse des taux. La performance relative a été pénalisée par la légère sous exposition au risque de taux (-25bps renforcée en milieu de mois à -50bp), l'exposition crédit permettant d'en limiter l'impact. 2024 sera donc une année de confirmation pour de nombreux intervenants. Le marché croit fermement à un assouplissement des conditions monétaires (baisse des taux), sans passage par la case « récession » (primes de risques serrées). L'inflation convergera graduellement vers la cible des banquiers centraux, les anticipations d'inflation du marché ayant prolongé leur forte baisse de novembre pour atteindre des niveaux enfin compatibles avec lesdites cibles. Tout semble donc empreint d'un fort degré d'optimisme, ce qui invite naturellement à la prudence. Nous observerons avec attention la résilience attendue de la croissance économique, ainsi que les développements sur le prix des matières premières, dont toute hausse surprise pourrait mettre à mal les espoirs de désinflation. Enfin, l'assouplissement précoce des conditions financières que nous vivons actuellement, avec le rehaussement des attentes de croissance et d'inflation qui ira de pair, pourrait infléchir la perception d'un retour rapide à une certaine normalité.

Janvier 2024

La FED et la BCE ont conservé leur ton prudent et ont rappelé au marché la nécessité de confirmer le ralentissement de l'inflation vers l'objectif des 2% avant de commencer à baisser les taux. L'évolution du marché de l'emploi (toujours tendu) et des négociations salariales (dont les données ne seront disponibles qu'à la fin du printemps) seront déterminantes pour déclencher une future baisse de taux, C. Lagarde ayant insisté sur le caractère conditionnel de leur décision à une confirmation des tendances baissières. Néanmoins, le marché interprète les messages de la présidente de la BCE et du président de la FED comme plus accommodants et ajuste ses attentes en augmentant la probabilité d'une baisse de taux respectivement en juin et en avril. Le marché primaire a été très dynamique en janvier, avec un record de 300bn? émis toutes classes d'actifs obligataires euro confondues, et des anticipations d'indigestion qui ne se sont pourtant pas matérialisées à ce stade. Les émissions de souverains et SSA sur lesquelles l'attention s'est particulièrement portée ont affiché des taux de souscription record, toutes maturités confondues. Cette dynamique a soutenu les spreads qui se resserrent en fin de mois, pour les souverains comme pour le crédit. Les émissions sociales ou durables s'élèvent à plus de 43bn? dont 36% en euros et 48% en dollars. Le taux à 10 ans américain termine le mois de janvier en hausse de 3 bps à 3.91%. En Zone Euro, le taux à 10 ans allemand affiche +14 bps de hausse à 2.17%, permettant une pentification du 2-10 ans de 11 bps, à -26bps. Les spreads italien et espagnol se resserrent respectivement 11 bps et 3bps. Le crédit enregistre quant à lui un resserrement de son spread moyen contre souverain de 9 bps, à 130bps, principalement attribuable au resserrement des swaps spreads (4 bps). A cette phase du cycle, nous gardons la sous exposition au risque de taux et conservons la préférence pour les maturités courtes. En effet, si les anticipations du marché restent, selon nous, volontaristes quant au début du cycle de baisse des taux directeurs, nous ne doutons pas que ce sera le prochain cycle. Il s'agit donc de revenir à la neutralité sur la sensibilité du portefeuille quand ces anticipations seront plus en ligne avec les nôtres. Nous avons participé aux émissions primaires offrant suffisamment de prime par rapport au secondaire tout en veillant à la qualité de crédit des émetteurs privés. Citons par exemple : Chili 2029 en USD, Cades et Credito Emiliano Covered bond 2029 ou encore IDA 2044 et ICCREA banque 2030 en euros. I CCREA banque est engagé dans les initiatives italiennes et européennes en faveur du développement durable. Son programme de social bonds finance du micro crédit, des auto-entrepreneurs jeunes ou féminins et des PME dans des régions défavorisées suite à des catastrophe naturelles, urgences sanitaires et/ou le ralentissement social et économique associé. La performance absolue a un peu souffert d'un retour à des anticipations un peu moins optimistes sur le montant et la date des baisses de taux directeurs. La performance relative a bénéficié de la sous exposition au risque de taux, de la position à l'augmentation de la pente de la courbe des taux et de la compression des spreads crédit. En 2024, les banquiers centraux devraient commencer à assouplir de leur politique monétaire ; ils suivront avec attention les développements sur l'inflation surtout si la croissance continue à résister pour calibrer la date et le nombre de baisses. Le

OPCVM AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS

marché anticipe un taux neutre à 2% pour la Zone Euro et 3.25% pour les USA soit 2 points entiers de baisse par rapport au niveau actuel. Dans les prochaines semaines, nous allons voir jusqu'où ces anticipations seront révisées.

Février 2024

Les marchés obligataires restent sous l'influence de l'évolution de l'inflation et de ses déterminants. Les publications sont appréciées en absolu et par rapport au rythme de décélération anticipé. Par exemple, aux Etats-Unis, elle s'établit à 3,1% en janvier contre 2,9% prévus par les économistes et 3,4% le mois précédent. Bien qu'en baisse, ce résultat au-dessus des attentes a engendré une envolée des taux longs américains et des doutes sur la trajectoire future. Et d'autant que l'économie américaine reste robuste : PMI Manufacturier à 50,3 en janvier, en hausse par rapport au mois précédent (47,9) au plus haut niveau depuis plus d'un an ou 353000 créations d'emplois. En Zone Euro, les indicateurs d'activité s'améliorent : le PMI Manufacturier augmente à 46,6 (44,4 le mois précédent), son plus haut niveau depuis dix mois mais indique toujours une contraction de l'activité. Concernant l'indice PMI pour le secteur des services, il est en baisse passant de 48,8 à 48,4 en janvier. L'inflation s'établit à 2,8% en janvier contre 2,9% le mois précédent. La patience est désormais de mise pour les banquiers centraux, un assouplissement précoce présentant plus de risques notamment pour la Réserve fédérale. La BCE scrute les évolutions de salaires dont la tendance ne s'infléchit pas encore clairement même si elle ralentit pour la première fois depuis 18 mois, passant de +4,7% le trimestre précédent à +4,5%. Dans ce contexte, on observe une hausse des taux liée à une révision des anticipations de baisse des taux directeurs : juin semble désormais consensuel pour la première baisse d'une série révisée à 3 ou 4 pour 2024. Le taux à 10 ans américain termine le mois de février à 4.25% soit + 34 points de base (pdb) par rapport au mois précédent. En Zone Euro, les taux sont également en hausse sur le mois avec le taux à 10 ans français qui ressort fin février à 2.88% (+22 pdb) tandis que le Bund allemand affiche 2.41% (+25 pdb). Les taux italien et espagnol ressortent à respectivement 3.84% (+12 pdb) et 3.28% (+20 pdb). La révision des anticipations de baisse pèse encore plus sur la partie courte (+47pdb pour le 2 ans allemand) entraînant un aplatissement des courbes. Ce dernier mouvement pénalise la performance relative du fonds en février mais nous conservons la position qui bénéficiera de la baisse des taux quand elle sera enclenchée. Les émissions primaires se poursuivent à un rythme soutenu et sont absorbées aisément. Les émissions d'obligations sociales s'élèvent à environ 16.5mds d'euros en février. Les programmes de financement des Agences et Supra affichent un degré d'avancement de 32% avec près de 126 mds? déjà émis en ?. L'appétit pour les émissions en dette privée ne se dément pas : la demande est telle qu'elle permet d'absorber des émissions d'un montant similaire à celui de l'année dernière (-1%), désormais sans véritable concession par rapport au secondaire. La compression de la prime de crédit est de 9bp en février contre la dette d'Etats, soit +0.5% de performance supplémentaire. Nous avons continué à participer aux émissions offrant un potentiel par rapport au secondaire telles que Cades 09/2027, CDEP 2030, IBRD 2034, BYLABO 2031 ou BPCE 2036. Nous avons cédé en priorité des émissions plus chères et dont le rapport extra financier ne contient pas un indicateur d'impact exploitable pour notre rapport annuel. BPCE finance des PME et des organismes à but non lucratif situées dans des régions désavantagées économiquement ou socialement. L'objectif du programme est la création ou préservation de l'emploi dans ces bassins d'emploi défavorisés. L'émetteur suit un plan stratégique 2021-2024 incluant des objectifs climatiques et sociétaux comme financer 12mds supplémentaires de crédit pour la rénovation énergétique, les énergies renouvelables ou la mobilité « verte ». La performance absolue a souffert d'un retour à des anticipations un peu moins optimistes sur le montant et la date des baisses de taux directeurs. La performance relative a bénéficié de la légère sous exposition au risque de taux mais souffert des positions à l'augmentation de la pente de la courbe. Avec la révision des anticipations déjà réalisée, le taux terminal s'établit un peu au-delà de 2,25% ; ce qui semble en phase avec les indications de certains gouverneurs de la BCE et les mesures de taux neutre. Le marché peut toujours remonter ce niveau si le rythme de progression des prix à la consommation semble s'éloigner de l'objectif de la BCE.

Mars 2024

La FED comme la BCE ont maintenu leurs taux inchangés en mars, bien que laissant entrevoir un début d'assouplissement plus tard dans l'année. La première baisse de taux de la BCE pourrait intervenir en juin, pour peu que les données d'inflation dans les services, et plus particulièrement d'évolution des salaires, aillent dans le bon sens. Les chiffres d'inflation préliminaires en zone Euro pour mars surprennent à la baisse, en Espagne (3.2% vs 3.3% attendu), en Italie (1.3% vs 1.5%) et en France (2.4% vs 2.8%) et renforcent les attentes des marchés pour une première baisse en juin. L'activité économique reste fragile mais s'améliore comme l'indiquent les indices PMI qui poursuivent leur reprise, portés par les services, tandis que le manufacturier reste faible. En parallèle, le terme « higher for longer » a disparu du dernier communiqué de la

OPCVM AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS

FED, et J. Powell a rassuré sur son intention d'intervenir dès juin, soulignant que le chemin pour un retour à l'objectif d'inflation de 2% ne serait pas linéaire, et que l'accélération enregistrée en ce début d'année n'était pas de nature à leur faire reconsidérer leurs prévisions d'inflation. Les votes des membres du FOMC affichent désormais trois baisses en 2024, pour un cumul de 75 bps. Cependant, la prévision de croissance a été significativement revue à la hausse de +0.7% pour 2024, à 2.1%, tenant compte de la meilleure tenue du marché de l'emploi qu'attendu, et ayant pour conséquence la suppression d'une baisse de 25 bps en 2025 par le Board de la FED. Contre toute attente la Banque Nationale Suisse est donc la première Banque Centrale à afficher une baisse de taux en 2024, de 25 bps à 1.50%, jugeant que la lutte contre l'inflation avait été efficace et révisant ses prévisions d'inflation à la baisse, et donnant au marché un signal supplémentaire de baisse imminente de taux directeurs de la BCE. Le ton est moins positif côté politique budgétaire en zone euro. L'INSEE a publié une correction importante du déficit budgétaire de la France en 2023 de 4.9% à 5.5%, jetant un doute sur l'atteinte de l'objectif de 2.7% en 2027. La Finlande a aussi soumis un amendement de sa cible de financement à la hausse pour 2024. Le déficit italien atteint 7,2% encore impacté par l'effet du crédit d'impôt « super bonus » immobilier (110% des dépenses d'amélioration énergétiques). Les facteurs techniques restent positifs pour les marchés obligataires. Le marché primaire dynamique montre une demande importante de liquidités à investir, allant de pair avec des souscriptions continues dans les fonds et des rendements attractifs. Tous les types d'émetteurs profitent de cette tendance, les emprunts d'Etat et les agences continuent d'être bien absorbés malgré les craintes d'indigestion relayées en fin d'année dernière. Les obligations sécurisées et le crédit arrivent à émettre avec des primes d'émissions minimales ou inexistantes, tout en performant sur le marché secondaire. Les émissions de type green ou social bond se multiplient et montrent l'appétit des investisseurs pour ces dettes avec 10,35 mds d'euros émis sous format « vert », 2 mds en format « durable » et 1,5 mds en format social. La proximité du cycle d'assouplissement monétaire continue de porter la bonne performance des marchés en mars, et plus globalement au 1er trimestre. Les taux allemands ont baissé en mars de 10bps à 2.30% pour le 10 ans et de 6bps à 2.85% pour le 2 ans, renvoyant la pente 2-10 sur un plus bas depuis septembre à -55bps. Cela limite la hausse du taux 10 ans à +28bps au 1er trimestre, retraçant en partie le mouvement de rallye observé en fin d'année 2023. Les primes de risque des pays de la zone euro ont marqué une pause en fin de mois, impactées par les questions de dérapages budgétaires. La prime française à 10 ans s'écarte de 8 bps post annonce, et l'Italie de 16 bps après un plus bas de 122bps mi-mars. A l'image des marchés actions qui n'en finissent plus de battre de nouveaux records, le marché du crédit euro enregistre une performance contre emprunts d'Etat de 0.55%, soit un resserrement de sa prime moyenne de 7 bps, à 114 bps. La performance absolue a profité de l'orientation baissière des taux d'intérêt car nous avons réduit la sous exposition au risque de taux (seulement -15pbs par rapport à l'indice de référence). En relatif, le fonds réalise une performance similaire à celle de son indice de référence malgré des biais de sélection liés à l'analyse poussée de chaque émission. Nous avons participé à deux primaires en arbitrage du même (Flemish Community 2045 contre 2043) ou d'émetteurs similaires (Andalusia 2034 contre Madrid ou Basque 2033). Si la baisse des taux de la BCE semble très probable en juin, la question de l'ampleur et de la rapidité du cycle d'assouplissement reste entière. A ce sujet, la synchronisation actuelle des mouvements de taux montre l'impact que pourrait avoir un délai de la baisse des taux directeurs américains.

Avril 2024

Lors du comité d'avril la BCE a pu confirmer son intention de baisser ses taux directeurs en juin avec toutes les précautions d'usage au cas où les chiffres d'inflation cesseraient leur tendance récente à l'amélioration. En effet, l'inflation continue à baisser progressivement : 2,8% en janvier suivi de 2,6% en février puis 2,4% en mars et avril. Il en est de même pour l'inflation sous-jacente qui s'établit à 2,8% en avril cassant le seuil des 3%. La croissance reste anémique (+0,3% sur le trimestre soit +0,4% en annuel) surtout dans les pays du nord plus concentrés sur l'industrie même si les enquêtes deviennent moins mauvaises. En revanche la FED est embarrassée par une ré-accélération de l'inflation de 3,1% en janvier puis 3,2% en février et 3,5% en mars. L'inflation sous-jacente peine à s'améliorer à 3,8% en février et mars après 3,9% en janvier. Et l'indice PCE, favori de la FED, augmente même légèrement à 2,7% en mars après avoir baissé jusqu'à 2,5% en janvier et février. L'inflexion de la croissance à 1,6% en rythme annualisé au premier trimestre après 3,4% au quatrième trimestre 2023 comme des enquêtes PMI à 50,9 après avoir atteint un niveau supérieur à 52 depuis le début de l'année, n'est pas suffisant pour contrebalancer d'autant que les créations d'emplois restent élevées (303 000 en mars). En conséquence, les acteurs du marché obligataire ont fortement revu leurs anticipations concernant les actions futures de la Réserve fédérale à une baisse en Novembre et la probabilité d'une autre en décembre. Exit donc les baisses prévues pour l'été ! Les taux ont accusé le coup et remontent de 42 bp à 5,04% pour le 2 ans et 47 bp à 4,67% pour le 10 ans. Les taux européens ne restent pas insensibles à ces évolutions et se tendent de 19 bp à 3,04% sur le 2 ans et 28 bp à 2,58% sur le 10 ans pour les références

OPCVM AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS

allemandes. Le contexte reste néanmoins favorable aux actifs risqués. Soit l'inflation reflue suffisamment et permet aux Banques centrales de réduire la restriction actuelle en baissant leurs taux directeurs, soit la hausse des prix reste alimentée par une conjoncture très positive, gage de bons résultats à venir. Ainsi, les spreads de crédit se compriment de quelques 3 bp au cours du mois. Le spread à 10 ans de l'Italie contre Allemagne se réduit de 5 bp à 132. Après les craintes d'un changement négatif des Agences de notation qui avaient alimenté l'élargissement du spread à 10 ans France-Allemagne de presque 10 bp à 52, le maintien de la note et de la perspective par Fitch et Moody's ont permis un resserrement de 5 bp à 47. Cet épisode a permis un resserrement significatif des Agences françaises à la fois contre swap et contre France : de 8 à 10 bp selon les émetteurs sur la zone 5 ans. Les obligations émises par l'Union Européenne ont également bénéficié de la consultation menée par le fournisseur d'indice ICE visant à inclure l'UE dans les indices d'emprunts d'Etats. Si la réponse des investisseurs s'avérait positive, l'UE représenterait 5% de cet indice amenant une demande de la gestion indiciaire. L'appétit sur le marché primaire persiste malgré l'absence de prime d'émission et les nouveaux titres ont plutôt tendance à performer sur le marché secondaire. Le marché des obligations sociales et durables a progressé de près de 13,5 mds en avril. Néanmoins, nous n'en avons sélectionné que quelques-uns pour leur liquidité et qualité en terme de durabilité comme l'obligation hypothécaire de la Banque canadienne Equitable de maturité 2027, Unedic 2034 ou COE 2031. La banque Equitable finance deux types de catégories présentes dans les « Social Bond Principles » : le logement social avec une définition claire de la population aidée grâce à des seuils explicites de revenus et l'accès aux services financiers (essentiels) pour les personnes à profil de crédit inhabituels tels que les auto entrepreneurs, les populations marginalisées ou les individus sans score de crédit ou trop. La performance absolue a pâti de l'orientation haussière des taux d'intérêt. Cela nous a donné l'occasion de revenir à l'exposition au risque de taux de l'indice de référence en privilégiant toujours la partie 2 ans. Si la BCE devrait bien baisser ses taux en juin, la question du nombre de baisses ultérieures reste liée à la capacité de la Réserve Fédérale à commencer à desserrer sa politique monétaire. L'inflexion des chiffres d'inflation récente est donc préoccupante même si elle peut être rapidement infirmée. Le Président de la FED a d'ailleurs écarté tout scénario de hausse supplémentaire des taux que le marché était prêt à envisager.

Mai 2024

Les investisseurs doutent de la capacité des Banques Centrales à initier un cycle complet de baisse des taux. Ils scrutent l'évolution de l'inflation et de sa composante sous-jacente pour déterminer le moment et l'ampleur du desserrement de la politique monétaire. Outre-Atlantique, l'inflation montre à nouveau des signes de ralentissement passant à 3.4% sur un an en avril contre 3.5% le mois précédent et 0.3% sur un mois contre 0.4% le mois précédent. L'inflation sous-jacente, excluant les prix volatils de l'alimentation et de l'énergie, est encourageante passant de 3.8% en mars à 3.6% sur un an en avril. La poursuite de ce mouvement requiert néanmoins que l'inflation dans le secteur des services ralentisse et donc que la pression exercée par la hausse des salaires s'allège. C'est pourquoi les statistiques d'emplois sont si importantes. Le marché du travail américain s'est montré résilient avec des créations d'emplois encore fortes malgré un ralentissement notable (175 000 emplois en avril après 315 000 en mars) enjoignant la Réserve fédérale à la patience. La prochaine réunion de la FED aura lieu les 11 et 12 juin et les marchés estiment entre une et deux baisses de taux d'ici la fin de l'année 2024. Concernant la Zone Euro, l'inflation est restée stable en avril avec 2.4% sur un an, conforme aux prévisions. En revanche, les indicateurs avancés d'activité se redressent un peu : le PMI Manufacturier augmente à 47,4 (46.2 prévus) contre 45,7 le mois précédent, son plus haut niveau depuis quinze mois ; bien que toujours en territoire de contraction. L'indice PMI pour le secteur des services reste stable à 53.3, légèrement inférieur aux prévisions (53.5). L'évolution des salaires en Allemagne a aussi jeté un doute sur la décélération salariale. Une fois retraitée des bonus (non récurrents), elle semble plus en ligne avec les attentes. L'indicateur avancé Indeed regardé par la BCE confirme une décélération dans l'ensemble des pays. La BCE devrait baisser ses taux le 6 juin prochain car ces chiffres ne sont pas de nature à infléchir significativement son cadrage économique. L'inquiétude des investisseurs réside dans sa capacité à réaliser l'assouplissement cohérent avec la décrue de l'inflation si la Réserve fédérale ne bouge pas. C'est pourquoi, le marché ne prévoit plus que deux baisses et peut être une troisième, loin des quatre ou cinq envisagées au début de l'année. A l'image de la situation économique et du parcours de l'inflation, les taux réagissent différemment aux Etats-Unis et en Zone Euro. Outre-Atlantique, on observe une baisse des taux, le taux à 10 ans américain termine le mois de mai à 4.50%, soit -18 points de base (pdb) par rapport au mois précédent. Tandis qu'en Zone Euro, on observe une légère hausse des taux, avec le taux à 10 ans français qui ressort fin mai à 3.14% (+9 pdb) et le Bund allemand qui affiche 2.66% (+8 pdb). Les taux italien et espagnol ressortent à respectivement 3.97% (+6 pdb) et 3.39% (+4 pdb). Les hausses des taux sont similaires selon les différentes maturités. Le contexte demeure favorable aux actifs risqués : soit l'inflation reflue suffisamment, permettant aux Banques Centrales de baisser leurs taux directeurs, soit la hausse des prix reste alimentée par une

OPCVM AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS

conjoncture très positive, augurant de bons résultats futurs. Ainsi, le Crédit IG se resserre de 4 pb (à 108 pb), et cristallise une surperformance mensuelle de 29 pb par rapport aux emprunts d'État de même échéance, pour une surperformance cumulée sur l'année de 195 pb. Le rattrapage des Financières se poursuit, avec un resserrement de 8 pb des Financières contre 0 pour les Industrielles. L'appétit pour les nouvelles émissions ne se dément pas même avec des primes d'émission plus serrées ; nous avons participé au mouvement. Avec autour de 10 mds d'émissions sociales en mai, le marché continue son expansion. Nous avons participé à la région espagnole de Galicie et renforcé nos positions sur deux financières Société Générale et BPCE. La performance absolue a souffert de la remontée des taux et en relatif des positions sur les maturités courtes de la courbe. Compte tenu des progrès déjà réalisés sur le front de l'inflation, le degré de restriction de la politique monétaire a augmenté permettant aux banquiers centraux de réduire cette intensité ; d'autant qu'une partie de l'impact est encore à venir. Il est vrai que la résilience de l'activité leur permet de s'assurer que les conditions sont bien réunies et d'éviter un faux départ, notamment pour la Réserve fédérale. En Zone Euro, la croissance n'ayant toujours pas comblé son retard par rapport à la tendance pré pandémie, le risque est moins prégnant. Il n'en reste pas moins que tout affaiblissement marqué de la devise pourrait limiter l'ampleur du cycle de baisse.

Sur la période sous revue, la performance de chacune des parts du portefeuille AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS et de son benchmark s'établissent à :

- Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS - BDF (D) en devise EUR : 3,75%
- Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS - I2 (C) en devise EUR : 4,12%
- Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS - I CHF (C) en devise CHF : 1,43%
- Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS - I EUR (C) en devise EUR : 3,87%
- Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS - I EUR (D) en devise EUR : 3,87%
- Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS - I USD (C) en devise USD : 5,55%
- Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS - P (C) en devise EUR : 3,32%
- Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS - PM (C) en devise EUR : 3,51%
- Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS - R (C) en devise EUR : 4,31%
- Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS - R (D) en devise EUR : 4,39%
- Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS - S (C) en devise EUR : 4,28%.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
CADES 3.125% 01-03-30 EMTN	6 333 858,60	5 157 875,44
EUROPEAN UNION 0.0% 04-07-29	4 374 400,00	5 399 310,00
COMMUNAUTE EUROPEAN BRU 0.0% 04-10-30	5 940 820,00	2 457 530,00
EUROPEAN UNION 0.0% 02-06-28	5 404 500,00	2 455 692,00
International Bank for Reconstruction an 2.9% 14-02-34	3 989 040,00	2 772 517,77
CADES 3.0% 25-11-31 EMTN	4 152 177,54	1 077 813,07
CADES 0.0% 25-02-26		4 969 449,00
AIB GROUP 4.625% 23-07-29 EMTN	4 951 276,74	
SLOVENIA GOVERNMENT BOND 3.625% 11-03-33	4 614 141,58	
INTERAMERICAN INVEST 3.125% 07-06-30	4 040 655,74	503 779,44

OPCVM AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS

Techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés en EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 237 659 870,23

- o Change à terme : 44 225 397,32
- o Future : 148 434 472,91
- o Options :
- o Swap : 45 000 000,00

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
	BNP PARIBAS FRANCE CACEIS BANK LUXEMBOURG CITIGROUP GLOBAL MARKETS EUROPE AG NOMURA FINANCIAL PRODUCTS EUROPE GMBH STATE STREET BANK MUNICH

(*) Sauf les dérivés listés.

OPCVM AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*) Total	
Instruments financiers dérivés . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces Total	 320 000,00 320 000,00

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	9 413,30
. Autres revenus	
Total des revenus	9 413,30
. Frais opérationnels directs	23 620,57
. Frais opérationnels indirects	
. Autres frais	
Total des frais	23 620,57

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

OPCVM AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

a) Titres et matières premières prêtés

Montant				
% de l'Actif Net*				

*% hors trésorerie et équivalent de trésorerie

b) Actifs engagés pour chaque type d'opérations de financement sur titres et TRS exprimés en valeur absolue

Montant				
% de l'Actif Net				

c) 10 principaux émetteurs de garanties reçues (hors cash) pour tous les types d'opérations de financement

--	--	--	--	--

d) 10 principales contreparties en valeur absolue des actifs et des passifs sans compensation

--	--	--	--	--

e) Type et qualité des garanties (collatéral)

Type				
- Actions				
- Obligations				
- OPC				
- TCN				
- Cash				
Rating				
Monnaie de la garantie				
Euro				

f) Règlement et compensation des contrats

Triparties				X
Contrepartie centrale				
Bilatéraux	X			X

OPCVM AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

g) Échéance de la garantie ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour					
1 jour à 1 semaine					
1 semaine à 1 mois					
1 à 3 mois					
3 mois à 1 an					
Plus d'1 an					
Ouvertes					

h) Échéance des opérations de financement sur titres et TRS ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour					
1 jour à 1 semaine					
1 semaine à 1 mois					
1 à 3 mois					
3 mois à 1 an					
Plus d'1 an					
Ouvertes					

i) Données sur la réutilisation des garanties

Montant maximal (%)					
Montant utilisé (%)					
Revenus pour l'OPC suite au réinvestissement des garanties espèces en euros					

j) Données sur la conservation des garanties reçues par l'OPC

Caceis Bank					
Titres					
Cash					

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Titres					
Cash					

OPCVM AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

I) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Revenus					
- OPC	9 413,30				
- Gestionnaire					
- Tiers					
Coûts					
- OPC	-23 620,57				
- Gestionnaire					
- Tiers					

e) Données Type et qualité des garanties (collatéral)

Amundi Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

i) Données sur la réutilisation des garanties

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

- o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)
- o Dépôt
- o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité
- o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité
- o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Amundi Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

I) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Opérations de prêts de titres et de mise en pension :

Dans le cadre des opérations de prêts de titres et de mise en pension, Amundi Asset Management a confié à Amundi Intermédiation, pour le compte de l'OPC, les réalisations suivantes : la sélection des contreparties, la demande de mise en place des contrats de marché, le contrôle du risque de contrepartie, le suivi qualitatif et quantitatif de la collatéralisation (contrôles de dispersion, des notations, des liquidités), des pensions et prêts de titres. Les revenus résultant de ces opérations sont restitués à l'OPC. Ces opérations engendrent des coûts qui sont supportés par l'OPC. La facturation par Amundi Intermédiation ne peut excéder 50% des revenus générés par ces opérations.

OPCVM AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Le 02 avril 2024 Ajout Les frais de transaction correspondent aux frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc...) prélevés sur l'OPC à l'occasion des opérations effectuées.

Le 02 avril 2024 Ajout Les frais de fonctionnement et autres services sont prélevés sur une base forfaitaire. Par voie de conséquence, le taux forfaitaire mentionné ci-dessous peut être prélevé lorsque les frais réels sont inférieurs à celui-ci ; à l'inverse, si les frais réels sont supérieurs au taux affiché, le dépassement de ce taux est pris en charge par la société de gestion.

Le 02 avril 2024 Modification A ces frais peuvent s'ajouter : des commissions de sur performance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPC a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPC ; des frais liés aux opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Le 02 avril 2024 Ajout Les coûts juridiques exceptionnels liés au recouvrement des créances de l'OPC pourront s'ajouter aux frais facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.

Le 02 avril 2024 Ajout Liste des frais de fonctionnement et autres services

Le 02 avril 2024 Ajout Frais et coûts d'enregistrement et de référencement

Le 02 avril 2024 Ajout Frais et coûts d'information clients et distributeurs (dont notamment les frais liés à la constitution et de diffusion de la documentation et des reportings réglementaires et les frais liés aux communications d'informations réglementaires aux distributeurs...)

Le 02 avril 2024 Ajout Frais et coûts des données

Le 02 avril 2024 Ajout Frais de commissariat aux comptes

Le 02 avril 2024 Ajout Frais liés au dépositaire et aux teneurs de compte

Le 02 avril 2024 Ajout Frais liés à la délégation de gestion administrative et comptable

Le 02 avril 2024 Ajout Frais d'audit, frais fiscaux (y compris avocat et expert externe - récupération de retenues à la source pour le compte du fonds, 'Tax agent' local...) et frais et coûts juridiques propres à l'OPC

Le 02 avril 2024 Ajout Frais et coûts liés au respect d'obligations réglementaires et aux reportings au régulateur (dont notamment les frais liés aux reportings, les cotisations aux Associations professionnelles obligatoires, les frais de fonctionnement du suivi des franchissements de seuils, les frais de fonctionnement du déploiement des politiques de vote aux Assemblées Générales...)

Le 02 avril 2024 Ajout Frais et coûts opérationnels

Le 02 avril 2024 Ajout Frais et coûts liés à la connaissance client

Le 02 avril 2024 Ajout Tout ou partie de ces frais et coûts sont susceptibles de s'appliquer ou non en fonction des caractéristiques de l'OPC et/ou de la classe de part considérée.

Le 02 avril 2024 Ajout Analyse extra-financière et fournisseurs de données

Le 02 avril 2024 Ajout Amundi a défini son propre cadre d'analyse et développé sa propre méthodologie de notation ESG. Cette analyse s'appuie sur la collecte d'informations extra-financières sur les émetteurs. Pour connaître la liste des fournisseurs de données, vous pouvez consulter la Politique d'Investissement Responsable disponible sur le site internet de la société de gestion.

Le 02 avril 2024 Modification Date de mise à jour du prospectus : 2 avril 2024

OPCVM AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS

Informations spécifiques

Droit de vote

L'exercice des droits de vote attachés aux valeurs inscrites à l'actif du Fonds et la décision de l'apport des titres sont définis dans le règlement du Fonds.

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez-vous reporter aux rubriques des comptes annuels :

- Autres Informations.
- Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le groupe.

Calcul du risque global

- Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

- Méthode de calcul du risque global : L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

- Effet de Levier – Fonds pour lesquels la méthode de calcul en risque est appliquée.
Niveau de levier indicatif : 66,06.

OPCVM AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de « Négociation » attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernées par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de « Négociation » de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions « Compliance » et « Middle Office » de notre société disposent d'un droit de véto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de « Négociation » se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions « Risques » et « Compliance ». Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de « Négociation ».

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulée et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confier un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

OPCVM AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS

Politique de Rémunérations

Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 30 janvier 2023, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2022 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2023.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2023, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2023, le montant total des rémunérations versées par Amundi Asset Management (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) à l'ensemble de son personnel (1 923 bénéficiaires ⁽¹⁾) s'est élevé à 207 362 471 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 145 346 571 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 62 015 900 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

⁽¹⁾ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année.

Par ailleurs, du « carried interest » a été versé au cours de l'exercice 2023, et est pris en compte dans le montant total de rémunérations variables versées ci-dessus.

Sur le total des rémunérations versées sur l'exercice (fixes et variables différées et non différées), 21 370 354 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (44 bénéficiaires), 15 185 244 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (56 bénéficiaires).

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

OPCVM AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1, 3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette/demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique.

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales
- ESG :
 - Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
 - Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement
 - Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe
 - Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG
 - Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG).

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net-zero.

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi.

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

OPCVM AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V.
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif.
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

▪ Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 19 000 entreprises dans le monde¹, selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleurs pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité. Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

▪ Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité². Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG³ :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciels/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁴,

¹ Sources Amundi Décembre 2023

² Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

³ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 37 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

⁴ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008)

OPCVM AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS

- armes chimiques et biologiques⁵,
- armes à uranium appauvri,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁶.

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
 - charbon thermique⁷,
 - hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)⁸,
 - tabac (*produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises*).
- Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

- Charbon thermique

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,
- Les entreprises générant plus de 20% de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est supérieure ou égale à 70 millions de tonnes, sans intention de réduction,
- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50% de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20% et 50% de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante⁹.

- Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Amundi applique une gestion discrétionnaire en la matière et sa politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active, et toutes les stratégies ESG de gestion passive.

Amundi exclut :

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

- Tabac

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

⁵ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁶ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

⁷ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

⁸ Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

⁹ Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive

OPCVM AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5%), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Par ailleurs, la note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10%).

- ***Armement nucléaire***

Amundi limite les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats l'ayant ratifié mais n'étant pas membres de l'OTAN,
- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,
- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://legroupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

Règlements SFDR et Taxonomie

Article 9 - au titre de la Taxonomie

Conformément à son objectif et à sa politique d'investissement, l'OPC peut investir dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental au sens de l'article 5 du Règlement sur la Taxonomie. Aussi, il est attendu que l'OPC puisse partiellement investir dans des activités économiques qualifiées d'écologiquement durables au sens des articles 3 et 9 du Règlement sur la Taxonomie. L'OPC ne prend toutefois actuellement aucun engagement quant à une proportion minimale.

La Taxonomie a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental. La Taxonomie identifie ces activités selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux : (i) atténuation du changement climatique, (ii) adaptation au changement climatique, (iii) utilisation durable et protection des ressources aquatiques et marines, (iv) transition vers une économie circulaire (déchets, prévention et recyclage), (v) prévention et réduction de la pollution, (vi) protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Afin d'établir le degré de durabilité environnementale d'un investissement, une activité économique est considérée comme durable sur le plan environnemental lorsqu'elle contribue de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux, qu'elle ne nuit pas de manière significative à un ou plusieurs des objectifs environnementaux (principe du « *do no significant harm* » ou « DNSH »), qu'elle est réalisée dans le respect des garanties minimales prévues à l'article 18 du Règlement sur la Taxonomie et qu'elle respecte les critères d'examen technique qui ont été établis par la Commission européenne conformément au Règlement sur la Taxonomie.

Conformément à l'état actuel du Règlement sur la Taxonomie, la Société de gestion s'assure actuellement que les investissements ne nuisent pas de manière significative à tout autre objectif environnemental en mettant en œuvre des politiques d'exclusion par rapport aux émetteurs dont les pratiques environnementales et/ou sociales et/ou de gouvernance sont controversées.

OPCVM AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS

Bien que l'OPC puisse déjà détenir des investissements dans des activités économiques qualifiées d'activités durables sans être actuellement engagé à respecter une proportion minimale, la Société de gestion fera tout son possible pour communiquer cette proportion d'investissements dans des activités durables dès que cela sera raisonnablement possible après l'entrée en vigueur des normes techniques réglementaires (« RTS ») en ce qui concerne le contenu et la présentation des communications conformément aux articles 8(4), 9(6) et 11(5) du Règlement « Disclosure » tel que modifié par le Règlement sur la Taxonomie.

Cet engagement sera réalisé de manière progressive et continue, en intégrant les exigences du Règlement sur la Taxonomie dans le processus d'investissement dès que cela est raisonnablement possible. Cela conduira à un degré minimum d'alignement du portefeuille sur les activités durables, information qui sera mise à la disposition des investisseurs à ce moment-là.

Dans l'intervalle, le degré d'alignement sur les activités durables ne sera pas mis à la disposition des investisseurs.

Dès que la totalité des données sera disponible et que les méthodologies de calcul pertinentes seront finalisées, la description de la mesure dans laquelle les investissements sous-jacents sont réalisés dans des activités durables sera mise à la disposition des investisseurs. Ces informations, ainsi que celles relatives à la proportion d'activités habilitantes et transitoires, seront précisées dans une version ultérieure du prospectus.

Article 9 - au titre du SFDR

Au titre de l'article 58 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation de l'objectif d'investissement durable du produit financier faisant partie du présent rapport de gestion sont disponibles en annexe.

OPCVM AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS

Certification du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Amundi Asset Management

91-93, boulevard Pasteur
75015 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mai 2024

Aux porteurs de parts du FCP AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 31 mai 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 juin 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme

significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Compte tenu du délai d'obtention de certaines informations nécessaires à la finalisation de nos travaux, le présent rapport est daté du 23 septembre 2024

Paris La Défense, le 23 septembre 2024

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

Stéphane COLLAS

Stéphane COLLAS

Jean Marc LECAT

Jean-Marc LECAT

OPCVM AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS

Comptes annuels

OPCVM AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS

Bilan Actif au 31/05/2024 en EUR

	31/05/2024	31/05/2023
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	341 769 485,33	312 904 766,60
Actions et valeurs assimilées		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées	323 856 989,67	292 911 325,86
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	323 856 989,67	292 911 325,86
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances	15 542 795,41	16 494 752,25
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	15 542 795,41	16 494 752,25
Titres de créances négociables	15 542 795,41	16 494 752,25
Autres titres de créances		
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	1 847 426,31	
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	1 847 426,31	
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	522 273,94	3 498 688,49
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	522 273,94	3 498 688,49
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	45 666 204,79	50 139 911,32
Opérations de change à terme de devises	44 225 397,32	43 542 991,24
Autres	1 440 807,47	6 596 920,08
COMPTES FINANCIERS	1 698 301,02	2 448 793,21
Liquidités	1 698 301,02	2 448 793,21
TOTAL DE L'ACTIF	389 133 991,14	365 493 471,13

OPCVM AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS

Bilan Passif au 31/05/2024 en EUR

	31/05/2024	31/05/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	354 695 429,86	307 187 823,66
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	6 338,28	
Report à nouveau (a)	2 335,76	
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-14 419 469,33	5 973 422,91
Résultat de l'exercice (a,b)	3 048 766,88	1 178 168,40
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	343 333 401,45	314 339 414,97
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	785 286,78	3 498 688,66
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	785 286,78	3 498 688,66
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	522 274,16	3 498 688,66
Autres opérations	263 012,62	
DETTES	45 015 302,91	47 655 367,50
Opérations de change à terme de devises	44 372 834,86	44 665 542,54
Autres	642 468,05	2 989 824,96
COMPTES FINANCIERS		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	389 133 991,14	365 493 471,13

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

OPCVM AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS

Hors-Bilan au 31/05/2024 en EUR

	31/05/2024	31/05/2023
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
LIFFE LG GILT 0923		4 050 732,39
XEUR FOAT EUR 0623		72 449 700,00
XEUR FGBX BUX 0623		8 876 800,00
US TBOND 30 0923		5 056 221,27
US 10Y ULT 0923		20 789 208,33
CBOT USUL 30A 0923		1 540 662,23
EURO BUND 0624	4 656 240,00	
XEUR FGBX BUX 0624	7 964 460,00	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EURO SCHATZ 0623		18 905 980,00
FV CBOT UST 5 0923		11 560 866,07
EURO BOBL 0623		32 842 920,00
FGBL BUND 10A 0623		8 843 250,00
TU CBOT UST 2 0923		34 365 825,20
FV CBOT UST 5 0924	13 741 119,55	
TU CBOT UST 2 0924	38 091 133,36	
EURO SCHATZ 0924	83 981 520,00	
Engagement sur marché de gré à gré		
Swaps de taux		
FIX/3.2463/E6R/0.0	45 000 000,00	
Autres engagements		

OPCVM AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS

Compte de Résultat au 31/05/2024 en EUR

	31/05/2024	31/05/2023
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	307 063,78	165 059,95
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées	4 127 941,01	2 258 055,36
Produits sur titres de créances		18 200,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	9 413,30	2 610,54
Produits sur instruments financiers à terme	272 000,00	
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	4 716 418,09	2 443 925,85
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	23 620,57	9 136,41
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières		12 238,16
Autres charges financières		
TOTAL (2)	23 620,57	21 374,57
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	4 692 797,52	2 422 551,28
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	1 543 262,34	1 201 729,37
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	3 149 535,18	1 220 821,91
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-100 768,30	-42 653,51
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	3 048 766,88	1 178 168,40

OPCVM AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS

Annexes aux comptes annuels

OPCVM AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPCVM AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013531274 - Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS S-C : Taux de frais maximum de 0,15% TTC

FR0013531266 - Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS P-C : Taux de frais maximum de 1,20% TTC

FR0013531258 - Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS I USD-C : Taux de frais maximum de 0,80% TTC

OPCVM AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS

FR0013531241 - Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS I EUR-C : Taux de frais maximum de 0,80% TTC
FR0013531233 - Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS I CHF-C : Taux de frais maximum de 0,80% TTC
FR0014002168 - Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS PM C : Taux de frais maximum de 1,20% TTC
FR0014005EO6 - Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS R-D : Taux de frais maximum de 1.20% TTC
FR0014003M94 - Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS I EUR-D : Taux de frais maximum de 0.80% TTC
FR0014004TT6 - Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS BdF-D : Taux de frais maximum de 0.65% TTC
FR0014005EN8 - Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS R-C : Taux de frais maximum de 1.20% TTC
FR0014003MA3 - Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS I2-C : Taux de frais maximum de 0.30% TTC.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts. Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

<i>Part(s)</i>	<i>Affectation du résultat net</i>	<i>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</i>
Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS I CHF-C	Capitalisation	Capitalisation
Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS I EUR-C	Capitalisation	Capitalisation
Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS I USD-C	Capitalisation	Capitalisation
Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS Part BdF-D	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution par décision de la société de gestion
Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS I2-C	Capitalisation	Capitalisation
Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS I EUR-D	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution par décision de la société de gestion
Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS PM C	Capitalisation	Capitalisation
Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS R-C	Capitalisation	Capitalisation
Part AMUNDI SOCIAL BONDS Part R-D	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution par décision de la société de gestion
Part AMUNDI SOCIAL BONDS P-C	Capitalisation	Capitalisation
Part AMUNDI SOCIAL BONDS S-C	Capitalisation	Capitalisation

OPCVM AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS

2. Évolution de l'actif net au 31/05/2024 en EUR

	31/05/2024	31/05/2023
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	314 339 414,97	355 596 741,26
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	182 212 069,69	46 650 810,82
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-160 343 751,31	-75 830 138,07
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	754 585,65	81 889,41
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-13 405 175,00	-15 564 605,67
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	8 643 860,64	39 195 431,75
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-9 262 885,72	-18 201 827,16
Frais de transactions	-287 101,41	-182 213,05
Différences de change	-125 642,54	-273 456,11
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	17 614 475,24	-5 147 634,70
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-26 449 732,19	-44 064 207,43
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	44 064 207,43	38 916 572,73
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	3 018 922,67	-12 995 633,03
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	241 083,22	-2 777 839,45
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	2 777 839,45	-10 217 793,58
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-2 689 397,28	-210 772,28
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-285 509,33	-0,11
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	3 149 535,18	1 220 821,91
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	343 333 401,45	314 339 414,97

OPCVM AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS

3. Compléments d'information

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	7 172 055,57	2,09
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	316 684 934,10	92,24
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	323 856 989,67	94,33
TITRES DE CRÉANCES		
Titres négociables à moyen terme (NEU MTN)	15 542 795,41	4,53
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	15 542 795,41	4,53
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Taux	12 620 700,00	3,68
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	12 620 700,00	3,68
AUTRES OPÉRATIONS		
Taux	180 813 772,91	52,66
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	180 813 772,91	52,66

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	316 684 934,10	92,24	3 451 695,17	1,01	3 720 360,40	1,08		
Titres de créances	15 542 795,41	4,53						
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							1 698 301,02	0,49
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	12 620 700,00	3,68						
Autres opérations	135 813 772,91	39,56			45 000 000,00	13,11		

OPCVM AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées	2 304 773,75	0,67	9 092 730,26	2,65	46 694 810,34	13,60	82 576 904,36	24,05	183 187 770,96	53,36
Titres de créances					15 542 795,41	4,53				
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	1 698 301,02	0,49								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
HORS-BILAN										
Opérations de couverture									12 620 700,00	3,68
Autres opérations					167 072 653,36	48,66	13 741 119,55	4,00		

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 GBP		Devise 3 AUD		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées	36 826 843,36	10,73	3 702 440,88	1,08				
Titres de créances								
OPC	1 847 426,31	0,54						
Opérations temporaires sur titres								
Créances	2 114 941,07	0,62					933,73	
Comptes financiers	145 508,37	0,04	212 973,54	0,06	1 955,78		1 015,13	
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes	39 019 562,58	11,36	3 681 464,42	1,07				
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations	51 832 252,91	15,10						

OPCVM AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/05/2024
CRÉANCES		
	Achat à terme de devise	1 669 023,63
	Fonds à recevoir sur vente à terme de devises	42 556 373,69
	Dépôts de garantie en espèces	1 070 807,47
	Collatéraux	370 000,00
TOTAL DES CRÉANCES		45 666 204,79
DETTES		
	Vente à terme de devise	42 701 027,00
	Fonds à verser sur achat à terme de devises	1 671 807,86
	Frais de gestion fixe	203 124,95
	Frais de gestion variable	5 194,54
	Collatéraux	320 000,00
	Autres dettes	114 148,56
TOTAL DES DETTES		45 015 302,91
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		650 901,88

OPCVM AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS BdF-D		
Parts souscrites durant l'exercice	734	68 097,70
Parts rachetées durant l'exercice	-127 713	-11 753 145,06
Solde net des souscriptions/rachats	-126 979	-11 685 047,36
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1 276 143	
Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS I2-C		
Parts souscrites durant l'exercice	103 775,264	100 538 782,36
Parts rachetées durant l'exercice	-63 784,000	-61 837 503,67
Solde net des souscriptions/rachats	39 991,264	38 701 278,69
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	44 838,290	
Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS I CHF-C		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1,000	
Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS I EUR-C		
Parts souscrites durant l'exercice	23 233,395	20 941 535,58
Parts rachetées durant l'exercice	-30 655,963	-28 417 833,54
Solde net des souscriptions/rachats	-7 422,568	-7 476 297,96
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	49 826,980	
Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS I EUR-D		
Parts souscrites durant l'exercice	45,181	42 315,46
Parts rachetées durant l'exercice	-1 710,885	-1 562 164,07
Solde net des souscriptions/rachats	-1 665,704	-1 519 848,61
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	18 613,909	
Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS I USD-C		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	111,000	
Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS P-C		
Parts souscrites durant l'exercice	461 592,217	42 683 997,76
Parts rachetées durant l'exercice	-16 880,742	-1 547 164,69
Solde net des souscriptions/rachats	444 711,475	41 136 833,07
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	536 497,652	

OPCVM AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS PM C		
Parts souscrites durant l'exercice	118 143,921	11 153 341,94
Parts rachetées durant l'exercice	-6 421,026	-603 036,19
Solde net des souscriptions/rachats	111 722,895	10 550 305,75
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	115 388,338	
Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS R-C		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1,000	
Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS R-D		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice		
Solde net des souscriptions/rachats		
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1,000	
Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS S-C		
Parts souscrites durant l'exercice	7 218,724	6 783 998,89
Parts rachetées durant l'exercice	-59 524,311	-54 622 904,09
Solde net des souscriptions/rachats	-52 305,587	-47 838 905,20
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	62 676,275	

OPCVM AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS BdF-D Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS I2-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS I CHF-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS I EUR-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS I EUR-D Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS I USD-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS P-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS PM C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS R-C Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

OPCVM AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS R-D	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS S-C	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

OPCVM AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS

3.7. FRAIS DE GESTION

	31/05/2024
Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS BdF-D Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 730 227,85 0,59
Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS I2-C Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 56 673,04 0,26
Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS I CHF-C Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 3,83 0,41
Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS I EUR-C Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 281 262,29 0,48
Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS I EUR-D Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 85 451,40 0,48
Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS I USD-C Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 480,86 0,48
Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS P-C Commissions de garantie Frais de gestion fixes Pourcentage de frais de gestion fixes Rétrocessions des frais de gestion	 276 337,77 1,03

OPCVM AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS

3.7. FRAIS DE GESTION

	31/05/2024
Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS PM C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	42 123,17
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,86
Rétrocessions des frais de gestion	
Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS R-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	0,02
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,02
Rétrocessions des frais de gestion	
Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS R-D	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	0,02
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,02
Rétrocessions des frais de gestion	
Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS S-C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	70 702,09
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,09
Rétrocessions des frais de gestion	

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

	31/05/2024
Garanties reçues par l'OPC	
- dont garanties de capital	
Autres engagements reçus	
Autres engagements donnés	

OPCVM AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/05/2024
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/05/2024
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/05/2024
Actions			
Obligations			7 371 705,02
	FR0014005J14	CA 0.5% 21-09-29 EMTN	2 269 166,88
	FR001400D0Y0	CA 4.0% 12-10-26 EMTN	2 875 552,82
	FR0014004EJ9	CA HOME LOAN 0.01% 12-04-28	883 085,36
	FR001400IAO3	CA HOME LOAN 3.25% 08-06-33	1 343 899,96
TCN			
OPC			1 847 426,31
	LU2608824145	AMUNDI PLANET II SA SICAV RAIF SEED SENIOR USD D DIS	1 847 426,31
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			9 219 131,33

OPCVM AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/05/2024	31/05/2023
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	2 335,76	
Résultat	3 048 766,88	1 178 168,40
Acomptes versés sur résultat de l'exercice		
Total	3 051 102,64	1 178 168,40

	31/05/2024	31/05/2023
Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS BdF-D		
Affectation		
Distribution	957 107,25	238 530,74
Report à nouveau de l'exercice	2 450,31	2 498,90
Capitalisation		
Total	959 557,56	241 029,64
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	1 276 143	1 403 122
Distribution unitaire	0,75	0,17
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat		

	31/05/2024	31/05/2023
Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS I2-C		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	490 955,80	23 763,01
Total	490 955,80	23 763,01

OPCVM AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS

	31/05/2024	31/05/2023
Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS I CHF-C		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	9,40	3,33
Total	9,40	3,33

	31/05/2024	31/05/2023
Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS I EUR-C		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	423 427,09	158 299,29
Total	423 427,09	158 299,29

	31/05/2024	31/05/2023
Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS I EUR-D		
Affectation		
Distribution	157 473,67	56 782,92
Report à nouveau de l'exercice	74,99	67,71
Capitalisation		
Total	157 548,66	56 850,63
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	18 613,909	20 279,613
Distribution unitaire	8,46	2,80
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat		

	31/05/2024	31/05/2023
Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS I USD-C		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	927,29	333,20
Total	927,29	333,20

OPCVM AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS

	31/05/2024	31/05/2023
Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS P-C		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	192 066,79	-16 490,88
Total	192 066,79	-16 490,88

	31/05/2024	31/05/2023
Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS PM C		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	61 498,70	-30,20
Total	61 498,70	-30,20

	31/05/2024	31/05/2023
Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS R-C		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	1,23	0,58
Total	1,23	0,58

	31/05/2024	31/05/2023
Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS R-D		
Affectation		
Distribution	1,20	0,58
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation		
Total	1,20	0,58
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	1,000	1,000
Distribution unitaire	1,20	0,58
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat		

OPCVM AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS

	31/05/2024	31/05/2023
Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS S-C		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	765 108,92	714 409,22
Total	765 108,92	714 409,22

OPCVM AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/05/2024	31/05/2023
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	6 338,28	
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-14 419 469,33	5 973 422,91
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	-14 413 131,05	5 973 422,91

	31/05/2024	31/05/2023
Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS BdF-D		
Affectation		
Distribution		2 427 401,06
Plus et moins-values nettes non distribuées		6 860,25
Capitalisation	-4 988 052,97	
Total	-4 988 052,97	2 434 261,31
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	1 276 143	1 403 122
Distribution unitaire		1,73

	31/05/2024	31/05/2023
Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS I2-C		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-1 792 504,26	84 493,50
Total	-1 792 504,26	84 493,50

	31/05/2024	31/05/2023
Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS I CHF-C		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-66,77	65,59
Total	-66,77	65,59

OPCVM AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS

	31/05/2024	31/05/2023
Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS I EUR-C		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-1 937 628,09	974 150,10
Total	-1 937 628,09	974 150,10

	31/05/2024	31/05/2023
Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS I EUR-D		
Affectation		
Distribution		354 284,84
Plus et moins-values nettes non distribuées		106,95
Capitalisation	-724 038,59	
Total	-724 038,59	354 391,79
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	18 613,909	20 279,613
Distribution unitaire		17,47

	31/05/2024	31/05/2023
Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS I USD-C		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-1 808,16	-1 999,98
Total	-1 808,16	-1 999,98

	31/05/2024	31/05/2023
Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS P-C		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-2 053 981,14	154 988,01
Total	-2 053 981,14	154 988,01

OPCVM AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS

	31/05/2024	31/05/2023
Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS PM C		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-450 505,60	6 287,50
Total	-450 505,60	6 287,50

	31/05/2024	31/05/2023
Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS R-C		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-3,97	1,74
Total	-3,97	1,74

	31/05/2024	31/05/2023
Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS R-D		
Affectation		
Distribution		1,73
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-3,92	
Total	-3,92	1,73
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	1,000	1,000
Distribution unitaire		1,73

	31/05/2024	31/05/2023
Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS S-C		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-2 464 537,58	1 966 781,62
Total	-2 464 537,58	1 966 781,62

OPCVM AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS

3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	31/05/2021	31/05/2022	31/05/2023	31/05/2024
Actif net Global en EUR	129 133 163,11	355 596 741,26	314 339 414,97	343 333 401,45
Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS BdF-D en EUR				
Actif net		147 319 978,58	127 866 446,89	118 130 572,71
Nombre de titres		1 560 724	1 403 122	1 276 143
Valeur liquidative unitaire		94,39	91,12	92,56
Distribution unitaire sur +/- values nettes			1,73	
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes		0,78		-3,90
Distribution unitaire sur résultat			0,17	0,75
Crédit d'impôt unitaire				
Capitalisation unitaire sur résultat		-0,11		
Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS I2-C en EUR				
Actif net		3 047 619,20	4 454 796,92	42 906 497,40
Nombre de titres		3 212,422	4 847,026	44 838,290
Valeur liquidative unitaire		948,6982	919,0784	956,9164
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes		9,90	17,43	-39,97
Capitalisation unitaire sur résultat		0,77	4,90	10,94
Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS I CHF-C en CHF				
Actif net en CHF	1 000,889	935,389	893,77	906,584
Nombre de titres	1,000	1,000	1,000	1,000
Valeur liquidative unitaire en CHF	1 000,8889	935,3885	893,7696	906,5843
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR	-1,12	41,58	65,59	-66,77
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	0,06	0,39	3,33	9,40

OPCVM AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS

3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	31/05/2021	31/05/2022	31/05/2023	31/05/2024
Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS I EUR-C en EUR				
Actif net	44 542 748,04	66 722 348,26	51 235 169,79	46 319 324,86
Nombre de titres	44 985,625	72 064,839	57 249,548	49 826,980
Valeur liquidative unitaire	990,1551	925,8655	894,9445	929,6032
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	2,91	-5,10	17,01	-38,88
Capitalisation unitaire sur résultat	0,03	-0,03	2,76	8,49
Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS I EUR-D en EUR				
Actif net		20 795 777,46	18 376 404,61	17 126 996,73
Nombre de titres		21 938,745	20 279,613	18 613,909
Valeur liquidative unitaire		947,9018	906,1516	920,1182
Distribution unitaire sur +/- values nettes			17,47	
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes		9,90		-38,89
Distribution unitaire sur résultat			2,80	8,46
Crédit d'impôt unitaire				
Capitalisation unitaire sur résultat		-0,02		
Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS I USD-C en USD				
Actif net en USD	1 006,107	950,906	104 658,92	110 466,715
Nombre de titres	1,000	1,000	111,000	111,000
Valeur liquidative unitaire en USD	1 006,1065	950,9058	942,8731	995,1956
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes en EUR	-4,33	145,90	-18,01	-16,28
Capitalisation unitaire sur résultat en EUR	-0,09	0,17	3,00	8,35
Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS P-C en EUR				
Actif net	296,11	5 667 809,14	8 106 262,01	48 956 181,62
Nombre de titres	3,000	61 716,276	91 786,177	536 497,652
Valeur liquidative unitaire	98,7033	91,8365	88,3168	91,2514
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,31	-0,50	1,68	-3,82
Capitalisation unitaire sur résultat	-0,31	-0,48	-0,17	0,35

OPCVM AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS

3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	31/05/2021	31/05/2022	31/05/2023	31/05/2024
Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS PM C en EUR				
Actif net	100,01	1 442,30	329 855,54	10 748 519,87
Nombre de titres	1,000	15,443	3 665,443	115 388,338
Valeur liquidative unitaire	100,0100	93,3950	89,9906	93,1508
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	0,47	-0,44	1,71	-3,90
Capitalisation unitaire sur résultat		-0,16		0,53
Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS R-C en EUR				
Actif net		93,83	91,11	95,04
Nombre de titres		1,000	1,000	1,000
Valeur liquidative unitaire		93,8300	91,1100	95,0400
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes		0,42	1,74	-3,97
Capitalisation unitaire sur résultat		0,11	0,58	1,23
Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS R-D en EUR				
Actif net		93,83	91,00	92,58
Nombre de titres		1,000	1,000	1,000
Valeur liquidative unitaire		93,8300	91,0000	92,5800
Distribution unitaire sur +/- values nettes			1,73	
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes		0,42		-3,92
Distribution unitaire sur résultat		0,11	0,58	1,20
Crédit d'impôt unitaire				
Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS S-C en EUR				
Actif net	84 588 285,83	112 039 780,07	103 871 210,10	59 042 438,57
Nombre de titres	85 269,264	120 338,205	114 981,862	62 676,275
Valeur liquidative unitaire	992,0137	931,0408	903,3703	942,0221
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	2,92	-5,10	17,10	-39,32
Capitalisation unitaire sur résultat	1,90	3,57	6,21	12,20

OPCVM AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
BAYERISCHE LANDESBODENKREDITANSTALT 2.875% 28-02-31	EUR	2 550 000	2 539 137,44	0,74
BAYER LAND KR 0.25% 21-03-36	EUR	2 700 000	1 930 392,68	0,56
NRWBANK 0.0% 22-09-28 EMTN	EUR	1 800 000	1 577 831,13	0,46
NRWBANK 2.875% 05-04-33 EMTN	EUR	2 850 000	2 823 371,02	0,82
VONOVIA SE 4.25% 10-04-34 EMTN	EUR	1 000 000	983 348,75	0,29
TOTAL ALLEMAGNE			9 854 081,02	2,87
BELGIQUE				
COMMUNAUTE EUROPEAN BRU 0.0% 04-07-35	EUR	7 000 000	4 962 790,00	1,44
COMMUNAUTE EUROPEAN BRU 0.0% 04-10-30	EUR	11 000 000	9 129 615,00	2,66
COMMUNAUT FRANCAISE DE BELGIUM 0.625% 11-06-35	EUR	700 000	514 449,01	0,15
COMMUNAUT FRANCAISE DE BELGIUM 1.625% 03-05-32	EUR	2 500 000	2 195 978,94	0,64
COMMUNAUT FRANCAISE DE BELGIUM 3.75% 22-06-33	EUR	3 000 000	3 157 472,70	0,92
EUROPEAN UNION 0.0% 02-06-28	EUR	9 200 000	8 164 724,00	2,38
EUROPEAN UNION 0.0% 04-03-26	EUR	5 000 000	4 731 875,00	1,38
EUROPEAN UNION 0.0% 04-07-29	EUR	10 000 000	8 599 650,00	2,51
EUROPEAN UNION 2.75% 04-12-37	EUR	6 750 000	6 474 123,81	1,89
FLEMISH COM 0.875% 21-03-46	EUR	500 000	289 943,53	0,08
FLEMISH COM 1.375% 21-11-33	EUR	1 000 000	848 288,11	0,25
FLEMISH COM 3.5% 22-06-45 EMTN	EUR	500 000	489 220,42	0,14
KBC GROUPE 4.375% 06-12-31	EUR	3 600 000	3 825 824,75	1,11
REGION WALLONNE 3.25% 22-06-33	EUR	2 000 000	2 020 682,90	0,59
TOTAL BELGIQUE			55 404 638,17	16,14
CANADA				
EQUITABLE BANK 3.5% 28-05-27	EUR	630 000	630 567,74	0,18
TOTAL CANADA			630 567,74	0,18
CHILI				
CHILE GOVERNMENT INTL BOND 0.555% 21-01-29	EUR	2 000 000	1 754 822,95	0,51
CHILE GOVERNMENT INTL BOND 1.3% 26-07-36	EUR	2 000 000	1 536 611,86	0,45
CHILE GOVERNMENT INTL BOND 3.1% 22-01-61	USD	2 000 000	1 145 803,65	0,33
CHILE GOVERNMENT INTL BOND 4.85% 22-01-29	USD	1 600 000	1 474 980,76	0,43
TOTAL CHILI			5 912 219,22	1,72
CHINE				
NEW DEVELOPMENT BANK E SOFFRAT+0.28% 09-12-24	USD	4 000 000	3 720 360,40	1,08
TOTAL CHINE			3 720 360,40	1,08
CHYPRE				
CYPRUS GOVERNMENT INTL BOND 4.125% 13-04-33	EUR	1 500 000	1 591 784,49	0,47
TOTAL CHYPRE			1 591 784,49	0,47
COLOMBIE				
COLOMBIA GOVERNMENT INTL BOND 8.0% 14-11-35	USD	280 000	264 700,22	0,08
TOTAL COLOMBIE			264 700,22	0,08

OPCVM AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
COREE DU SUD				
KOREA HOUSING FINANCE 0.258% 27-10-28	EUR	2 000 000	1 748 899,34	0,51
KOREA HOUSING FINANCE 0.723% 22-03-25	EUR	3 000 000	2 934 094,73	0,85
KOREA HOUSING FINANCE 3.714% 11-04-27	EUR	1 950 000	1 966 014,71	0,57
TOTAL COREE DU SUD			6 649 008,78	1,93
ESPAGNE				
BASQUE 1 7/8 07/30/33	EUR	1 000 000	892 266,23	0,26
CAIXABANK 0.625% 21-01-28 EMTN	EUR	2 500 000	2 320 835,79	0,67
CAIXABANK 0.75% 10-07-26 EMTN	EUR	2 300 000	2 240 279,02	0,65
CAIXABANK 0.75% 26-05-28 EMTN	EUR	3 600 000	3 296 593,01	0,96
CAIXABANK 4.625% 16-05-27 EMTN	EUR	4 300 000	4 359 293,88	1,27
COMUNIDAD MADRID 0.42% 30-04-31	EUR	1 800 000	1 476 624,08	0,43
COMUNIDAD MADRID 1.571% 30-04-29	EUR	900 000	832 211,35	0,24
COMUNIDAD MADRID 1.723% 30-04-32	EUR	1 800 000	1 592 286,07	0,47
COMUNIDAD MADRID 1.773% 30-04-28	EUR	900 000	851 319,75	0,25
COMUNIDAD MADRID 3.596% 30-04-33	EUR	1 000 000	1 011 694,14	0,29
INSTITUTO DE CREDITO OFICIAL 0.0% 30-04-25	EUR	1 000 000	967 750,00	0,28
JUNTA DE ANDALUCIA 0.7% 30-07-33	EUR	1 400 000	1 094 348,44	0,32
JUNTA DE ANDALUCIA 3.4% 30-04-34	EUR	3 000 000	2 959 729,24	0,86
NETHERLANDSQUE 0.25% 30-04-31	EUR	400 000	325 780,93	0,10
NETHERLANDSQUE 0.45% 30-04-32	EUR	650 000	520 765,17	0,15
XUNTA DE GALICIA 3.296% 30-04-31	EUR	2 400 000	2 392 651,23	0,70
TOTAL ESPAGNE			27 134 428,33	7,90
ETATS-UNIS				
CITIGROUP 1.281% 03-11-25	USD	1 000 000	904 527,36	0,26
INTERAMERICAN INVEST 3.125% 07-06-30	EUR	3 500 000	3 602 620,74	1,05
INTERAMERICAN INVEST 3.125% 15-11-27	EUR	2 200 000	2 228 572,08	0,65
International Bank for Reconstruction an 2.9% 14-02-34	EUR	1 200 000	1 192 193,26	0,35
INTL BANK FOR RECONSTRUCTION AN SOFFRAT+0.18% 15-06-26	USD	3 750 000	3 451 695,17	1,00
INTL BK FOR RECONS DEVELOP 0.875% 15-07-26	USD	3 000 000	2 552 997,61	0,75
INTL DEVELOPMENT ASSOCIATION 0.7% 17-01-42	EUR	3 150 000	2 052 140,98	0,60
INTL DEVELOPMENT ASSOCIATION 1.75% 05-05-37	EUR	6 000 000	5 071 283,31	1,48
INTL DEVELOPMENT ASSOCIATION E 3.2% 18-01-44	EUR	3 000 000	2 941 169,24	0,85
PFIZER 1.75% 18-08-31	USD	3 800 000	2 839 372,37	0,83
PNC FINANCIAL SERVICES GROUP 1.15% 13-08-26	USD	1 500 000	1 268 416,57	0,37
TOTAL ETATS-UNIS			28 104 988,69	8,19
FRANCE				
ACTION LOGEMENT SERVICES SASU 0.375% 25-11-30	EUR	5 000 000	4 068 743,85	1,18
ACTION LOGEMENT SERVICES SASU 0.75% 19-07-41	EUR	1 200 000	754 999,08	0,22
ACTION LOGEMENT SERVICES SASU 1.375% 13-04-32	EUR	2 700 000	2 336 534,69	0,68
ACTION LOGEMENT SERVICES SASU 3.125% 28-09-37	EUR	1 900 000	1 826 430,29	0,53
ACTION LOGEMENT SERVICES SASU FIX 30-10-34	EUR	300 000	223 349,55	0,07
AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMEN 1.625% 25-05-32	EUR	2 500 000	2 203 842,81	0,64

OPCVM AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMEN 3.5% 25-02-33	EUR	1 100 000	1 122 044,36	0,33
AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMEN 4.0% 21-09-27	USD	3 000 000	2 758 493,00	0,81
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL BFCM 4.125% 18-09-30	EUR	4 300 000	4 552 468,65	1,32
BFCM BANQUE FEDERATIVE CREDIT MUTUEL 4.0% 21-11-29	EUR	3 300 000	3 426 740,05	1,00
BPCE 4.125% 10-07-28	EUR	4 300 000	4 537 723,28	1,32
BPCE 5.75% 01-06-33 EMTN	EUR	2 600 000	2 885 043,37	0,84
BPCE ISSUER 4.875% 26-02-36	EUR	1 200 000	1 233 364,14	0,36
BPI FRANCE E 3.5% 27-09-27	EUR	800 000	821 443,58	0,24
BQ POSTALE 0.75% 23-06-31 EMTN	EUR	3 600 000	2 950 772,57	0,86
BQ POSTALE HOME LOAN SFH 3.0% 31-01-31	EUR	2 000 000	1 995 800,81	0,58
CA 0.5% 21-09-29 EMTN	EUR	2 600 000	2 269 166,88	0,66
CA 4.0% 12-10-26 EMTN	EUR	2 800 000	2 875 552,82	0,83
CADES 0.0% 25-02-28	EUR	1 000 000	890 175,00	0,26
CADES 0.0% 25-11-26 EMTN	EUR	7 000 000	6 462 190,00	1,88
CADES 0.6% 25-11-29	EUR	2 000 000	1 754 333,93	0,51
CADES 0.625% 18-02-26	USD	2 680 000	2 293 863,33	0,67
CADES 1.0% 21-10-30	USD	1 000 000	735 117,29	0,21
CADES 1.375% 20-01-31 EMTN	USD	1 500 000	1 126 858,81	0,33
CADES 1.75% 25-11-27 EMTN	EUR	1 100 000	1 058 446,48	0,31
CADES 2.75% 25-11-32 EMTN	EUR	4 000 000	3 936 462,73	1,15
CADES 3.0% 25-11-31 EMTN	EUR	3 000 000	3 020 264,51	0,88
CADES 3.125% 01-03-30 EMTN	EUR	1 000 000	1 008 041,10	0,29
CADES SAS 4.875% 19-09-26 EMTN	USD	3 437 000	3 190 462,95	0,93
CA HOME LOAN 0.01% 12-04-28	EUR	1 000 000	883 085,36	0,26
CA HOME LOAN 3.25% 08-06-33	EUR	1 300 000	1 343 899,96	0,39
CAISSE AMORTISSEMENT DETTE SOCIALE FR 2.75% 24-09-27	EUR	1 600 000	1 591 079,39	0,46
CAISSE AMORTISSEMENT DETTE SOCIALE FR 2.75% 25-02-29	EUR	2 000 000	1 979 226,23	0,58
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS 3.375% 25-11-30	EUR	900 000	924 453,96	0,27
CIE DE FINANCEMENT FONCIER 3.625% 16-01-29	EUR	600 000	618 072,81	0,18
COUNCIL OF EUROPE DEVELOPMENT BANK 0.0% 15-04-28	EUR	3 500 000	3 111 156,97	0,91
COUNCIL OF EUROPE DEVELOPMENT BANK 0.375% 10-06-24	USD	2 500 000	2 304 773,75	0,68
COUNCIL OF EUROPE DEVELOPMENT BANK 1.0% 13-04-29	EUR	2 500 000	2 277 840,00	0,66
COUNCIL OF EUROPE DEVELOPMENT BANK 2.75% 16-04-31	EUR	2 420 000	2 387 591,51	0,70
DEXIA MUN 0.01% 27-04-29	EUR	1 800 000	1 537 513,77	0,45
DEXIA MUN 0.5% 19-02-27 EMTN	EUR	2 300 000	2 132 452,92	0,62
DEXIA MUN 3.5% 20-03-29 EMTN	EUR	1 500 000	1 525 476,16	0,44
GROUPE DANONE 1.0% 26-03-25	EUR	1 500 000	1 470 525,13	0,43
ORANGE 2.375% PERP	EUR	1 300 000	1 282 605,39	0,37
SG 0.625% 02-12-27	EUR	3 900 000	3 607 467,03	1,05
SG 4.125% 21-11-28 EMTN	EUR	4 400 000	4 576 102,23	1,33
SG 5.25% 06-09-32 EMTN	EUR	1 000 000	1 065 662,39	0,31
UNEDIC 3.125% 25-11-34 EMTN	EUR	2 800 000	2 789 951,06	0,81
UNION NAT INTERPRO EMPLOI COMM IND 0.0% 25-11-28	EUR	10 400 000	9 051 796,00	2,64
UNION NAT INTERPRO EMPLOI COMM IND 0.25% 16-07-35	EUR	1 800 000	1 309 312,43	0,38

OPCVM AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
UNION NAT INTERPRO EMPLOI COMM IND 0.5% 25-05-36	EUR	4 000 000	2 901 648,77	0,85
TOTAL FRANCE			118 990 423,13	34,66
IRLANDE				
AIB GROUP 4.625% 23-07-29 EMTN	EUR	5 800 000	6 178 047,80	1,80
TOTAL IRLANDE			6 178 047,80	1,80
ITALIE				
BANCO BPM 4.625% 29-11-27 EMTN	EUR	2 900 000	3 032 920,18	0,88
CASSA DEP 0.75% 30-06-29 EMTN	EUR	2 000 000	1 730 840,49	0,50
CASSA DEP 1.0% 11-02-30 EMTN	EUR	200 000	171 350,09	0,05
CASSA DEP 3.5% 19-09-27 EMTN	EUR	2 600 000	2 636 036,64	0,77
CASSA DEP 3.625% 13-01-30 EMTN	EUR	2 400 000	2 392 384,13	0,69
CREDITO EMILIANO 3.25% 18-04-29	EUR	1 500 000	1 489 382,68	0,43
CREDITO EMILIANO 4.875% 26-03-30	EUR	2 900 000	3 035 760,65	0,89
ICCREA BANCA 4.25% 05-02-30	EUR	970 000	985 146,60	0,29
INTE 5.25% 13-01-30 EMTN	EUR	2 700 000	2 947 199,48	0,86
INTE 6.625% 31-05-33 EMTN	GBP	2 300 000	2 813 379,89	0,82
TOTAL ITALIE			21 234 400,83	6,18
LUXEMBOURG				
BANQUE EUROPEAN DINVESTISSEMENT 0.0% 15-05-28	EUR	6 000 000	5 332 067,34	1,55
TOTAL LUXEMBOURG			5 332 067,34	1,55
MEXIQUE				
MEXICO GOVERNMENT INTL BOND 1.35% 18-09-27	EUR	1 000 000	936 457,62	0,28
MEXICO GOVERNMENT INTL BOND 2.25% 12-08-36	EUR	1 500 000	1 184 223,44	0,34
TOTAL MEXIQUE			2 120 681,06	0,62
PAYS-BAS				
NEDWBK 0.0% 08-09-31 EMTN	EUR	1 300 000	1 042 587,00	0,30
NEDWBK 0.25% 19-01-32 EMTN	EUR	3 150 000	2 546 738,68	0,75
NEDWBK 2.625% 10-01-34	EUR	2 500 000	2 416 111,07	0,70
NEDWBK 4.375% 28-02-29	USD	1 350 000	1 239 175,34	0,36
TOTAL PAYS-BAS			7 244 612,09	2,11
PEROU				
PERUVIAN GOVERNMENT INTL BOND 1.95% 17-11-36	EUR	2 000 000	1 541 905,25	0,44
TOTAL PEROU			1 541 905,25	0,44
PORTUGAL				
BCP 1.75% 07-04-28 EMTN	EUR	3 000 000	2 834 977,11	0,83
TOTAL PORTUGAL			2 834 977,11	0,83
ROYAUME-UNI				
INTL FINANCE FACILITAY FOR IMMU 1.0% 21-04-26	USD	6 500 000	5 555 244,78	1,61
NATWEST GROUP 0.78% 26-02-30	EUR	2 150 000	1 863 721,27	0,54
PEARSON FUNDING FIVE 3.75% 04-06-30	GBP	800 000	889 060,99	0,26
ROYAL BK SCOTLAND GROUP 0.75% 15-11-25	EUR	2 100 000	2 079 376,48	0,61
TOTAL ROYAUME-UNI			10 387 403,52	3,02
SLOVENIE				
SLOVENIA GOVERNMENT BOND 0.125% 01-07-31	EUR	4 200 000	3 406 616,33	0,99

OPCVM AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SLOVENIA GOVERNMENT BOND 3.625% 11-03-33	EUR	5 000 000	5 159 897,60	1,51
TOTAL SLOVENIE			8 566 513,93	2,50
TOGO				
BANQUE OUEST AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT 2.75% 22-01-33	EUR	200 000	159 180,55	0,05
TOTAL TOGO			159 180,55	0,05
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			323 856 989,67	94,32
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			323 856 989,67	94,32
Titres de créances				
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé				
FRANCE				
UNIO NAT INTE 0.1% 25-11-26	EUR	16 800 000	15 542 795,41	4,53
TOTAL FRANCE			15 542 795,41	4,53
TOTAL Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			15 542 795,41	4,53
TOTAL Titres de créances			15 542 795,41	4,53
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
LUXEMBOURG				
AMUNDI PLANET II SA SICAV RAIF SEED SENIOR USD D DIS	USD	200	1 847 426,31	0,54
TOTAL LUXEMBOURG			1 847 426,31	0,54
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			1 847 426,31	0,54
TOTAL Organismes de placement collectif			1 847 426,31	0,54
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO BUND 0624	EUR	-36	42 000,00	0,01
EURO SCHATZ 0924	EUR	798	62 145,00	0,02
FV CBOT UST 5 0924	USD	141	-1 014,70	
TU CBOT UST 2 0924	USD	203	-8 074,46	
XEUR FGBX BUX 0624	EUR	-63	409 040,00	0,12
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			504 095,84	0,15
TOTAL Engagements à terme fermes			504 095,84	0,15
Autres instruments financiers à terme				
Swaps de taux				
FIX/3.2463/E6R/0.0	EUR	45 000 000	-263 012,62	-0,08
TOTAL Swaps de taux			-263 012,62	-0,08
TOTAL Autres instruments financiers à terme			-263 012,62	-0,08
TOTAL Instruments financier à terme			241 083,22	0,07
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	USD	9 866,95	9 088,94	
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-513 185	-513 185,00	-0,14
TOTAL Appel de marge			-504 096,06	-0,14

OPCVM AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Créances			45 666 204,79	13,30
Dettes			-45 015 302,91	-13,11
Comptes financiers			1 698 301,02	0,49
Actif net			343 333 401,45	100,00

Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS I EUR-D	EUR	18 613,909	920,1182
Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS BdF-D	EUR	1 276 143	92,56
Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS R-D	EUR	1,000	92,5800
Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS I2-C	EUR	44 838,290	956,9164
Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS PM C	EUR	115 388,338	93,1508
Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS I CHF-C	CHF	1,000	906,5843
Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS S-C	EUR	62 676,275	942,0221
Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS P-C	EUR	536 497,652	91,2514
Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS R-C	EUR	1,000	95,0400
Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS I EUR-C	EUR	49 826,980	929,6032
Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS I USD-C	USD	111,000	995,1956

OPCVM AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS

Complément d'information relatif au régime fiscal du coupon

Décomposition du coupon : Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS BdF-D

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	957 107,25	EUR	0,75	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	957 107,25	EUR	0,75	EUR

Décomposition du coupon : Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS I EUR-D

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	157 473,67	EUR	8,46	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	157 473,67	EUR	8,46	EUR

Décomposition du coupon : Part AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS R-D

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,88	EUR	0,88	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	0,32	EUR	0,32	EUR
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	1,20	EUR	1,20	EUR

OPCVM AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS

Annexe(s)

Produit

AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS - I CHF (C)

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR0013531233 - Devise : CHF

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 02/04/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux

Objectifs : En souscrivant à AMUNDI SOCIAL BONDS, vous investissez principalement dans des obligations internationales libellées en toutes devises. L'objectif de gestion consiste à sur-performer l'indice ICE BOFA SOCIAL BOND INDEX HEDGED (code Bloomberg : SOCI_H) sur la durée de placement recommandée de 3 ans en sélectionnant essentiellement des obligations sociales dites "social bonds" qui financent des projets ayant un impact positif sur la société. L'impact positif est apprécié en fonction des estimations du nombre de bénéficiaires et exprimé en nombre de bénéficiaires par million d'euro investi. Le fonds a une approche thématique sociale investissant principalement dans des obligations sociales et durables émises par tous types d'émetteurs (souverains, supranationaux, agences et privés) de tous secteurs d'activité. Les caractéristiques extra financières sont prises en compte sur l'ensemble des émetteurs en portefeuille avec des exigences particulières sur les émissions obligataires « non sociales ». La stratégie cherche à générer un rendement financier et un impact social positif en investissant essentiellement dans des obligations sociales respectant les Social Bonds Principles, sans restrictions de devise et dont le bénéfice sur la société est mesurable. L'approche thématique sociale présente des limites : à l'émission du titre, les investisseurs ne peuvent prendre réellement connaissance de l'impact du bénéfice social. En effet, cela ne peut se faire qu'a posteriori, l'année suivant l'émission, une fois le reporting publié par l'émetteur. La mesure réelle de l'impact social n'étant pour le moment pas standardisée, elle peut être difficile à interpréter car elle émane uniquement d'informations propres aux émetteurs. L'équipe de gestion constitue le portefeuille de l'OPC en investissant au moins 75% de l'actif net hors liquidités, dans des obligations sociales dites "social bonds" ou des obligations durables dites « sustainability bonds » ayant les plus hauts standards de transparence en termes d'évaluation des bénéfices sociaux sur une ou plusieurs populations ciblées. A cette fin, la société de gestion procède à une analyse de la dimension Sociale des projets financés. Les obligations sociales doivent respecter les critères définis par les Social Bonds Principles. Par ailleurs, l'équipe de gestion s'appuie sur l'analyse des critères Environnementaux (tels que la consommation d'énergie ou la gestion des déchets), Sociaux (respect des droits de l'homme) et de Gouvernance (lutte contre la corruption) des émetteurs. Les émetteurs de cette catégorie montrant des faiblesses dans leur pratique ESG sont exclus. En effet, la sélection se fait sur des émetteurs ayant une note ESG supérieure à E (valeurs notées allant de la meilleure note (A), à la moins bonne, (G)). Le fonds peut investir également jusqu'à 25% du portefeuille dans des obligations internationales émises par des sociétés, des États, des organisations ou des agences qui affichent les meilleures pratiques sociales et dans des obligations dites Sustainability-linked Bonds (dont l'objectif est le financement du développement durable et dont la rémunération peut augmenter en cas de non réalisation de l'objectif durable pour lequel elle a été émise) visant à améliorer le pilier Social de leur politique ESG. La société de gestion procède à une analyse extra-financière de ces émetteurs en leur attribuant une notation ESG ; elle sélectionne ensuite ceux ayant les meilleures pratiques sociales c'est-à-dire ceux ayant une note S « Sociale » comprise entre A et C selon des critères sociaux : les conditions de travail et la non-discrimination, la santé et la sécurité, l'accès aux médicaments ... Sont ainsi exclus les émetteurs dont la note Sociale s'avère défavorable (D, E, F et G). Le fonds applique également les règles d'exclusion détaillées dans la politique Investissement Responsable d'Amundi. En parallèle de l'analyse extra-financière, la gestion s'appuie sur l'expertise d'une équipe d'analyse crédit. Elle fournit des notations internes pour chaque émetteur, les classe par rapport à leurs pairs et évalue le niveau de spread. Leurs études portent ainsi à la fois sur l'analyse des fondamentaux de l'émetteur, sur sa valeur relative mais également sur l'évolution potentiel de la qualité de crédit de l'émetteur. Les obligations sont ainsi sélectionnées selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. Pour cette sélection, la gestion ne s'appuie ni exclusivement ni mécaniquement sur les notations des agences en s'appuyant également sur une analyse des critères financiers traditionnels relatifs à la qualité de crédit. Ainsi, la gestion peut recourir à des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's ou jugées équivalentes selon la société de gestion. Il s'agit d'obligations de toutes zones géographiques. Dans la limite de 15% de l'actif net, la gestion pourra également recourir à des titres dits "haut rendement" (à caractère spéculatif). Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage afin de générer une surexposition pouvant ainsi porter l'exposition de l'OPC au-delà de son actif net. La fourchette de sensibilité du fonds est comprise entre -2 et 10. L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice. L'indice n'est pas désigné comme un indice de référence. L'OPC est classé article 9 au sens du Règlement SFDR (Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »)).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management -91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur d'actif net du Fonds est disponible sur www.amundi.fr.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans			
Investissement 10 000 CHF			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	CHF7 310	CHF7 580
	Rendement annuel moyen	-26,9%	-8,8%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	CHF8 070	CHF7 940
	Rendement annuel moyen	-19,3%	-7,4%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	CHF9 800	CHF9 560
	Rendement annuel moyen	-2,0%	-1,5%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	CHF11 060	CHF11 550
	Rendement annuel moyen	10,6%	4,9%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/03/2021 et 26/10/2023

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/07/2014 et 31/07/2017

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/04/2015 et 30/04/2018

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/09/2019 et 30/09/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 29/09/2017 et 30/09/2020

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/04/2015 et 30/04/2018

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 CHF sont investis.

Investissement 10 000 CHF

Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	3 ans*
Coûts totaux	CHF73	CHF211
Incidence des coûts annuels**	0,7%	0,7%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de -0,77% avant déduction des coûts et de -1,49% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 CHF
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 CHF
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,54% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	54,08 CHF
Coûts de transaction	0,19% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	19,07 CHF
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 CHF

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 5 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Produit

AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS - I EUR (C)

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR0013531241 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 02/04/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux

Objectifs : En souscrivant à AMUNDI SOCIAL BONDS, vous investissez principalement dans des obligations internationales libellées en toutes devises. L'objectif de gestion consiste à sur-performer l'indice ICE BOFA SOCIAL BOND INDEX HEDGED (code Bloomberg : SOCI_H) sur la durée de placement recommandée de 3 ans en sélectionnant essentiellement des obligations sociales dites "social bonds" qui financent des projets ayant un impact positif sur la société. L'impact positif est apprécié en fonction des estimations du nombre de bénéficiaires et exprimé en nombre de bénéficiaires par million d'euro investi. Le fonds a une approche thématique sociale investissant principalement dans des obligations sociales et durables émises par tous types d'émetteurs (souverains, supranationaux, agences et privés) de tous secteurs d'activité. Les caractéristiques extra financières sont prises en compte sur l'ensemble des émetteurs en portefeuille avec des exigences particulières sur les émissions obligataires « non sociales ». La stratégie cherche à générer un rendement financier et un impact social positif en investissant essentiellement dans des obligations sociales respectant les Social Bonds Principles, sans restrictions de devise et dont le bénéfice sur la société est mesurable. L'approche thématique sociale présente des limites : à l'émission du titre, les investisseurs ne peuvent prendre réellement connaissance de l'impact du bénéfice social. En effet, cela ne peut se faire qu'a posteriori, l'année suivant l'émission, une fois le reporting publié par l'émetteur. La mesure réelle de l'impact social n'étant pour le moment pas standardisée, elle peut être difficile à interpréter car elle émane uniquement d'informations propres aux émetteurs. L'équipe de gestion constitue le portefeuille de l'OPC en investissant au moins 75% de l'actif net hors liquidités, dans des obligations sociales dites "social bonds" ou des obligations durables dites « sustainability bonds » ayant les plus hauts standards de transparence en termes d'évaluation des bénéfices sociaux sur une ou plusieurs populations ciblées. A cette fin, la société de gestion procède à une analyse de la dimension Sociale des projets financés. Les obligations sociales doivent respecter les critères définis par les Social Bonds Principles. Par ailleurs, l'équipe de gestion s'appuie sur l'analyse des critères Environnementaux (tels que la consommation d'énergie ou la gestion des déchets), Sociaux (respect des droits de l'homme) et de Gouvernance (lutte contre la corruption) des émetteurs. Les émetteurs de cette catégorie montrant des faiblesses dans leur pratique ESG sont exclus. En effet, la sélection se fait sur des émetteurs ayant une note ESG supérieure à E (valeurs notées allant de la meilleure note (A), à la moins bonne, (G)). Le fonds peut investir également jusqu'à 25% du portefeuille dans des obligations internationales émises par des sociétés, des États, des organisations ou des agences qui affichent les meilleures pratiques sociales et dans des obligations dites Sustainability-linked Bonds (dont l'objectif est le financement du développement durable et dont la rémunération peut augmenter en cas de non réalisation de l'objectif durable pour lequel elle a été émise) visant à améliorer le pilier Social de leur politique ESG. La société de gestion procède à une analyse extra-financière de ces émetteurs en leur attribuant une notation ESG ; elle sélectionne ensuite ceux ayant les meilleures pratiques sociales c'est-à-dire ceux ayant une note S « Sociale » comprise entre A et C selon des critères sociaux : les conditions de travail et la non-discrimination, la santé et la sécurité, l'accès aux médicaments ... Sont ainsi exclus les émetteurs dont la note Sociale s'avère défavorable (D, E, F et G). Le fonds applique également les règles d'exclusion détaillées dans la politique Investissement Responsable d'Amundi. En parallèle de l'analyse extra-financière, la gestion s'appuie sur l'expertise d'une équipe d'analyse crédit. Elle fournit des notations internes pour chaque émetteur, les classe par rapport à leurs pairs et évalue le niveau de spread. Leurs études portent ainsi à la fois sur l'analyse des fondamentaux de l'émetteur, sur sa valeur relative mais également sur l'évolution potentiel de la qualité de crédit de l'émetteur. Les obligations sont ainsi sélectionnées selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. Pour cette sélection, la gestion ne s'appuie ni exclusivement ni mécaniquement sur les notations des agences en s'appuyant également sur une analyse des critères financiers traditionnels relatifs à la qualité de crédit. Ainsi, la gestion peut recourir à des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's ou jugées équivalentes selon la société de gestion. Il s'agit d'obligations de toutes zones géographiques. Dans la limite de 15% de l'actif net, la gestion pourra également recourir à des titres dits "haut rendement" (à caractère spéculatif). Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage afin de générer une surexposition pouvant ainsi porter l'exposition de l'OPC au-delà de son actif net. La fourchette de sensibilité du fonds est comprise entre -2 et 10. L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice. L'indice n'est pas désigné comme un indice de référence. L'OPC est classé article 9 au sens du Règlement SFDR (Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »)).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management -91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France. La valeur d'actif net du Fonds est disponible sur www.amundi.fr.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 190	€8 330
	Rendement annuel moyen	-18,1%	-5,9%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 970	€8 820
	Rendement annuel moyen	-10,3%	-4,1%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 000	€10 050
	Rendement annuel moyen	0,0%	0,2%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 660	€10 450
	Rendement annuel moyen	6,6%	1,5%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/09/2019 et 30/09/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/01/2015 et 31/01/2018

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/12/2013 et 30/12/2016

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 28/02/2020 et 28/02/2023

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 27/02/2015 et 28/02/2018

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/03/2014 et 31/03/2017

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	3 ans*
Coûts totaux	€73	€222
Incidence des coûts annuels**	0,7%	0,7%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,90% avant déduction des coûts et de 0,17% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,54% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	54,08 EUR
Coûts de transaction	0,19% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	19,07 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 5 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Produit

AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS - I USD (C)

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR0013531258 - Devise : USD

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 02/04/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux

Objectifs : En souscrivant à AMUNDI SOCIAL BONDS, vous investissez principalement dans des obligations internationales libellées en toutes devises. L'objectif de gestion consiste à sur-performer l'indice ICE BOFA SOCIAL BOND INDEX HEDGED (code Bloomberg : SOCI_H) sur la durée de placement recommandée de 3 ans en sélectionnant essentiellement des obligations sociales dites "social bonds" qui financent des projets ayant un impact positif sur la société. L'impact positif est apprécié en fonction des estimations du nombre de bénéficiaires et exprimé en nombre de bénéficiaires par million d'euro investi. Le fonds a une approche thématique sociale investissant principalement dans des obligations sociales et durables émises par tous types d'émetteurs (souverains, supranationaux, agences et privés) de tous secteurs d'activité. Les caractéristiques extra financières sont prises en compte sur l'ensemble des émetteurs en portefeuille avec des exigences particulières sur les émissions obligataires « non sociales ». La stratégie cherche à générer un rendement financier et un impact social positif en investissant essentiellement dans des obligations sociales respectant les Social Bonds Principles, sans restrictions de devise et dont le bénéfice sur la société est mesurable. L'approche thématique sociale présente des limites : à l'émission du titre, les investisseurs ne peuvent prendre réellement connaissance de l'impact du bénéfice social. En effet, cela ne peut se faire qu'a posteriori, l'année suivant l'émission, une fois le reporting publié par l'émetteur. La mesure réelle de l'impact social n'étant pour le moment pas standardisée, elle peut être difficile à interpréter car elle émane uniquement d'informations propres aux émetteurs. L'équipe de gestion constitue le portefeuille de l'OPC en investissant au moins 75% de l'actif net hors liquidités, dans des obligations sociales dites "social bonds" ou des obligations durables dites « sustainability bonds » ayant les plus hauts standards de transparence en termes d'évaluation des bénéfices sociaux sur une ou plusieurs populations ciblées. A cette fin, la société de gestion procède à une analyse de la dimension Sociale des projets financés. Les obligations sociales doivent respecter les critères définis par les Social Bonds Principles. Par ailleurs, l'équipe de gestion s'appuie sur l'analyse des critères Environnementaux (tels que la consommation d'énergie ou la gestion des déchets), Sociaux (respect des droits de l'homme) et de Gouvernance (lutte contre la corruption) des émetteurs. Les émetteurs de cette catégorie montrant des faiblesses dans leur pratique ESG sont exclus. En effet, la sélection se fait sur des émetteurs ayant une note ESG supérieure à E (valeurs notées allant de la meilleure note (A), à la moins bonne, (G)). Le fonds peut investir également jusqu'à 25% du portefeuille dans des obligations internationales émises par des sociétés, des États, des organisations ou des agences qui affichent les meilleures pratiques sociales et dans des obligations dites Sustainability-linked Bonds (dont l'objectif est le financement du développement durable et dont la rémunération peut augmenter en cas de non réalisation de l'objectif durable pour lequel elle a été émise) visant à améliorer le pilier Social de leur politique ESG. La société de gestion procède à une analyse extra-financière de ces émetteurs en leur attribuant une notation ESG ; elle sélectionne ensuite ceux ayant les meilleures pratiques sociales c'est-à-dire ceux ayant une note S « Sociale » comprise entre A et C selon des critères sociaux : les conditions de travail et la non-discrimination, la santé et la sécurité, l'accès aux médicaments ... Sont ainsi exclus les émetteurs dont la note Sociale s'avère défavorable (D, E, F et G). Le fonds applique également les règles d'exclusion détaillées dans la politique Investissement Responsable d'Amundi. En parallèle de l'analyse extra-financière, la gestion s'appuie sur l'expertise d'une équipe d'analyse crédit. Elle fournit des notations internes pour chaque émetteur, les classe par rapport à leurs pairs et évalue le niveau de spread. Leurs études portent ainsi à la fois sur l'analyse des fondamentaux de l'émetteur, sur sa valeur relative mais également sur l'évolution potentiel de la qualité de crédit de l'émetteur. Les obligations sont ainsi sélectionnées selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. Pour cette sélection, la gestion ne s'appuie ni exclusivement ni mécaniquement sur les notations des agences en s'appuyant également sur une analyse des critères financiers traditionnels relatifs à la qualité de crédit. Ainsi, la gestion peut recourir à des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's ou jugées équivalentes selon la société de gestion. Il s'agit d'obligations de toutes zones géographiques. Dans la limite de 15% de l'actif net, la gestion pourra également recourir à des titres dits "haut rendement" (à caractère spéculatif). Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage afin de générer une surexposition pouvant ainsi porter l'exposition de l'OPC au-delà de son actif net. La fourchette de sensibilité du fonds est comprise entre -2 et 10. L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice. L'indice n'est pas désigné comme un indice de référence. L'OPC est classé article 9 au sens du Règlement SFDR (Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »)).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management -91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur d'actif net du Fonds est disponible sur www.amundi.fr.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans			
Investissement 10 000 USD			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	\$6 870	\$6 700
	Rendement annuel moyen	-31,3%	-12,5%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	\$7 640	\$7 960
	Rendement annuel moyen	-23,6%	-7,3%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	\$9 870	\$9 970
	Rendement annuel moyen	-1,3%	-0,1%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	\$11 550	\$11 570
	Rendement annuel moyen	15,5%	5,0%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/03/2014 et 31/03/2017

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 29/11/2019 et 30/11/2022

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/03/2015 et 30/03/2018

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/10/2019 et 31/10/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/06/2017 et 30/06/2020

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/03/2015 et 30/03/2018

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 USD sont investis.

Investissement 10 000 USD		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	3 ans*
Coûts totaux	\$73	\$220
Incidence des coûts annuels**	0,7%	0,7%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,63% avant déduction des coûts et de -0,10% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 USD
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 USD
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,54% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	54,08 USD
Coûts de transaction	0,19% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	19,07 USD
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 USD

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 5 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Produit

AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS - P (C)

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR0013531266 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 02/04/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux

Objectifs : En souscrivant à AMUNDI SOCIAL BONDS, vous investissez principalement dans des obligations internationales libellées en toutes devises. L'objectif de gestion consiste à sur-performer l'indice ICE BOFA SOCIAL BOND INDEX HEDGED (code Bloomberg : SOCI_H) sur la durée de placement recommandée de 3 ans en sélectionnant essentiellement des obligations sociales dites "social bonds" qui financent des projets ayant un impact positif sur la société. L'impact positif est apprécié en fonction des estimations du nombre de bénéficiaires et exprimé en nombre de bénéficiaires par million d'euro investi. Le fonds a une approche thématique sociale investissant principalement dans des obligations sociales et durables émises par tous types d'émetteurs (souverains, supranationaux, agences et privés) de tous secteurs d'activité. Les caractéristiques extra financières sont prises en compte sur l'ensemble des émetteurs en portefeuille avec des exigences particulières sur les émissions obligataires « non sociales ». La stratégie cherche à générer un rendement financier et un impact social positif en investissant essentiellement dans des obligations sociales respectant les Social Bonds Principles, sans restrictions de devise et dont le bénéfice sur la société est mesurable. L'approche thématique sociale présente des limites : à l'émission du titre, les investisseurs ne peuvent prendre réellement connaissance de l'impact du bénéfice social. En effet, cela ne peut se faire qu'a posteriori, l'année suivant l'émission, une fois le reporting publié par l'émetteur. La mesure réelle de l'impact social n'étant pour le moment pas standardisée, elle peut être difficile à interpréter car elle émane uniquement d'informations propres aux émetteurs. L'équipe de gestion constitue le portefeuille de l'OPC en investissant au moins 75% de l'actif net hors liquidités, dans des obligations sociales dites "social bonds" ou des obligations durables dites « sustainability bonds » ayant les plus hauts standards de transparence en termes d'évaluation des bénéfices sociaux sur une ou plusieurs populations ciblées. A cette fin, la société de gestion procède à une analyse de la dimension Sociale des projets financés. Les obligations sociales doivent respecter les critères définis par les Social Bonds Principles. Par ailleurs, l'équipe de gestion s'appuie sur l'analyse des critères Environnementaux (tels que la consommation d'énergie ou la gestion des déchets), Sociaux (respect des droits de l'homme) et de Gouvernance (lutte contre la corruption) des émetteurs. Les émetteurs de cette catégorie montrant des faiblesses dans leur pratique ESG sont exclus. En effet, la sélection se fait sur des émetteurs ayant une note ESG supérieure à E (valeurs notées allant de la meilleure note (A), à la moins bonne, (G)). Le fonds peut investir également jusqu'à 25% du portefeuille dans des obligations internationales émises par des sociétés, des États, des organisations ou des agences qui affichent les meilleures pratiques sociales et dans des obligations dites Sustainability-linked Bonds (dont l'objectif est le financement du développement durable et dont la rémunération peut augmenter en cas de non réalisation de l'objectif durable pour lequel elle a été émise) visant à améliorer le pilier Social de leur politique ESG. La société de gestion procède à une analyse extra-financière de ces émetteurs en leur attribuant une notation ESG ; elle sélectionne ensuite ceux ayant les meilleures pratiques sociales c'est-à-dire ceux ayant une note S « Sociale » comprise entre A et C selon des critères sociaux : les conditions de travail et la non-discrimination, la santé et la sécurité, l'accès aux médicaments ... Sont ainsi exclus les émetteurs dont la note Sociale s'avère défavorable (D, E, F et G). Le fonds applique également les règles d'exclusion détaillées dans la politique Investissement Responsable d'Amundi. En parallèle de l'analyse extra-financière, la gestion s'appuie sur l'expertise d'une équipe d'analyse crédit. Elle fournit des notations internes pour chaque émetteur, les classe par rapport à leurs pairs et évalue le niveau de spread. Leurs études portent ainsi à la fois sur l'analyse des fondamentaux de l'émetteur, sur sa valeur relative mais également sur l'évolution potentiel de la qualité de crédit de l'émetteur. Les obligations sont ainsi sélectionnées selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. Pour cette sélection, la gestion ne s'appuie ni exclusivement ni mécaniquement sur les notations des agences en s'appuyant également sur une analyse des critères financiers traditionnels relatifs à la qualité de crédit. Ainsi, la gestion peut recourir à des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's ou jugées équivalentes selon la société de gestion. Il s'agit d'obligations de toutes zones géographiques. Dans la limite de 15% de l'actif net, la gestion pourra également recourir à des titres dits "haut rendement" (à caractère spéculatif). Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage afin de générer une surexposition pouvant ainsi porter l'exposition de l'OPC au-delà de son actif net. La fourchette de sensibilité du fonds est comprise entre -2 et 10. L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice. L'indice n'est pas désigné comme un indice de référence. L'OPC est classé article 9 au sens du Règlement SFDR (Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »)).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management -91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur d'actif net du Fonds est disponible sur www.amundi.fr.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 100	€8 250
	Rendement annuel moyen	-19,0%	-6,2%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 830	€8 590
	Rendement annuel moyen	-11,7%	-4,9%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 850	€9 790
	Rendement annuel moyen	-1,5%	-0,7%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 500	€10 180
	Rendement annuel moyen	5,0%	0,6%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/09/2019 et 30/09/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/01/2015 et 31/01/2018

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/12/2013 et 30/12/2016

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 28/02/2020 et 28/02/2023

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 27/02/2015 et 28/02/2018

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/03/2014 et 31/03/2017

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	3 ans*
Coûts totaux	€228	€484
Incidence des coûts annuels**	2,3%	1,6%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,91% avant déduction des coûts et de -0,70% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (1,00% du montant investi / 100 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 1,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 100 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	1,10% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	108,98 EUR
Coûts de transaction	0,19% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	18,88 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 5 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Produit

AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS - S (C)

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR0013531274 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 02/04/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux

Objectifs : En souscrivant à AMUNDI SOCIAL BONDS, vous investissez principalement dans des obligations internationales libellées en toutes devises. L'objectif de gestion consiste à sur-performer l'indice ICE BOFA SOCIAL BOND INDEX HEDGED (code Bloomberg : SOCI_H) sur la durée de placement recommandée de 3 ans en sélectionnant essentiellement des obligations sociales dites "social bonds" qui financent des projets ayant un impact positif sur la société. L'impact positif est apprécié en fonction des estimations du nombre de bénéficiaires et exprimé en nombre de bénéficiaires par million d'euro investi. Le fonds a une approche thématique sociale investissant principalement dans des obligations sociales et durables émises par tous types d'émetteurs (souverains, supranationaux, agences et privés) de tous secteurs d'activité. Les caractéristiques extra financières sont prises en compte sur l'ensemble des émetteurs en portefeuille avec des exigences particulières sur les émissions obligataires « non sociales ». La stratégie cherche à générer un rendement financier et un impact social positif en investissant essentiellement dans des obligations sociales respectant les Social Bonds Principles, sans restrictions de devise et dont le bénéfice sur la société est mesurable. L'approche thématique sociale présente des limites : à l'émission du titre, les investisseurs ne peuvent prendre réellement connaissance de l'impact du bénéfice social. En effet, cela ne peut se faire qu'a posteriori, l'année suivant l'émission, une fois le reporting publié par l'émetteur. La mesure réelle de l'impact social n'étant pour le moment pas standardisée, elle peut être difficile à interpréter car elle émane uniquement d'informations propres aux émetteurs. L'équipe de gestion constitue le portefeuille de l'OPC en investissant au moins 75% de l'actif net hors liquidités, dans des obligations sociales dites "social bonds" ou des obligations durables dites « sustainability bonds » ayant les plus hauts standards de transparence en termes d'évaluation des bénéfices sociaux sur une ou plusieurs populations ciblées. A cette fin, la société de gestion procède à une analyse de la dimension Sociale des projets financés. Les obligations sociales doivent respecter les critères définis par les Social Bonds Principles. Par ailleurs, l'équipe de gestion s'appuie sur l'analyse des critères Environnementaux (tels que la consommation d'énergie ou la gestion des déchets), Sociaux (respect des droits de l'homme) et de Gouvernance (lutte contre la corruption) des émetteurs. Les émetteurs de cette catégorie montrant des faiblesses dans leur pratique ESG sont exclus. En effet, la sélection se fait sur des émetteurs ayant une note ESG supérieure à E (valeurs notées allant de la meilleure note (A), à la moins bonne, (G)). Le fonds peut investir également jusqu'à 25% du portefeuille dans des obligations internationales émises par des sociétés, des États, des organisations ou des agences qui affichent les meilleures pratiques sociales et dans des obligations dites Sustainability-linked Bonds (dont l'objectif est le financement du développement durable et dont la rémunération peut augmenter en cas de non réalisation de l'objectif durable pour lequel elle a été émise) visant à améliorer le pilier Social de leur politique ESG. La société de gestion procède à une analyse extra-financière de ces émetteurs en leur attribuant une notation ESG ; elle sélectionne ensuite ceux ayant les meilleures pratiques sociales c'est-à-dire ceux ayant une note S « Sociale » comprise entre A et C selon des critères sociaux : les conditions de travail et la non-discrimination, la santé et la sécurité, l'accès aux médicaments ... Sont ainsi exclus les émetteurs dont la note Sociale s'avère défavorable (D, E, F et G). Le fonds applique également les règles d'exclusion détaillées dans la politique Investissement Responsable d'Amundi. En parallèle de l'analyse extra-financière, la gestion s'appuie sur l'expertise d'une équipe d'analyse crédit. Elle fournit des notations internes pour chaque émetteur, les classe par rapport à leurs pairs et évalue le niveau de spread. Leurs études portent ainsi à la fois sur l'analyse des fondamentaux de l'émetteur, sur sa valeur relative mais également sur l'évolution potentiel de la qualité de crédit de l'émetteur. Les obligations sont ainsi sélectionnées selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. Pour cette sélection, la gestion ne s'appuie ni exclusivement ni mécaniquement sur les notations des agences en s'appuyant également sur une analyse des critères financiers traditionnels relatifs à la qualité de crédit. Ainsi, la gestion peut recourir à des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's ou jugées équivalentes selon la société de gestion. Il s'agit d'obligations de toutes zones géographiques. Dans la limite de 15% de l'actif net, la gestion pourra également recourir à des titres dits "haut rendement" (à caractère spéculatif). Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage afin de générer une surexposition pouvant ainsi porter l'exposition de l'OPC au-delà de son actif net. La fourchette de sensibilité du fonds est comprise entre -2 et 10. L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice. L'indice n'est pas désigné comme un indice de référence. L'OPC est classé article 9 au sens du Règlement SFDR (Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »)).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management -91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur d'actif net du Fonds est disponible sur www.amundi.fr.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 370	€7 500
	Rendement annuel moyen	-26,3%	-9,1%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 100	€8 030
	Rendement annuel moyen	-19,0%	-7,1%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 040	€9 150
	Rendement annuel moyen	-9,6%	-2,9%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 630	€9 510
	Rendement annuel moyen	-3,7%	-1,7%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/09/2019 et 30/09/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/01/2015 et 31/01/2018

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/12/2013 et 30/12/2016

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 28/02/2020 et 28/02/2023

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 27/02/2015 et 28/02/2018

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/03/2014 et 31/03/2017

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	3 ans*
Coûts totaux	€1 031	€1 094
Incidence des coûts annuels**	10,3%	3,8%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,90% avant déduction des coûts et de -2,92% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (10,00% du montant investi / 1 000 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 10,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 1 000 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,15% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	13,57 EUR
Coûts de transaction	0,19% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	17,16 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 5 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Produit

AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS - PM (C)

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR0014002168 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 02/04/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux

Objectifs : En souscrivant à AMUNDI SOCIAL BONDS, vous investissez principalement dans des obligations internationales libellées en toutes devises. L'objectif de gestion consiste à sur-performer l'indice ICE BOFA SOCIAL BOND INDEX HEDGED (code Bloomberg : SOCI_H) sur la durée de placement recommandée de 3 ans en sélectionnant essentiellement des obligations sociales dites "social bonds" qui financent des projets ayant un impact positif sur la société. L'impact positif est apprécié en fonction des estimations du nombre de bénéficiaires et exprimé en nombre de bénéficiaires par million d'euro investi. Le fonds a une approche thématique sociale investissant principalement dans des obligations sociales et durables émises par tous types d'émetteurs (souverains, supranationaux, agences et privés) de tous secteurs d'activité. Les caractéristiques extra financières sont prises en compte sur l'ensemble des émetteurs en portefeuille avec des exigences particulières sur les émissions obligataires « non sociales ». La stratégie cherche à générer un rendement financier et un impact social positif en investissant essentiellement dans des obligations sociales respectant les Social Bonds Principles, sans restrictions de devise et dont le bénéfice sur la société est mesurable. L'approche thématique sociale présente des limites : à l'émission du titre, les investisseurs ne peuvent prendre réellement connaissance de l'impact du bénéfice social. En effet, cela ne peut se faire qu'a posteriori, l'année suivant l'émission, une fois le reporting publié par l'émetteur. La mesure réelle de l'impact social n'étant pour le moment pas standardisée, elle peut être difficile à interpréter car elle émane uniquement d'informations propres aux émetteurs. L'équipe de gestion constitue le portefeuille de l'OPC en investissant au moins 75% de l'actif net hors liquidités, dans des obligations sociales dites "social bonds" ou des obligations durables dites « sustainability bonds » ayant les plus hauts standards de transparence en termes d'évaluation des bénéfices sociaux sur une ou plusieurs populations ciblées. A cette fin, la société de gestion procède à une analyse de la dimension Sociale des projets financés. Les obligations sociales doivent respecter les critères définis par les Social Bonds Principles. Par ailleurs, l'équipe de gestion s'appuie sur l'analyse des critères Environnementaux (tels que la consommation d'énergie ou la gestion des déchets), Sociaux (respect des droits de l'homme) et de Gouvernance (lutte contre la corruption) des émetteurs. Les émetteurs de cette catégorie montrant des faiblesses dans leur pratique ESG sont exclus. En effet, la sélection se fait sur des émetteurs ayant une note ESG supérieure à E (valeurs notées allant de la meilleure note (A), à la moins bonne, (G)). Le fonds peut investir également jusqu'à 25% du portefeuille dans des obligations internationales émises par des sociétés, des États, des organisations ou des agences qui affichent les meilleures pratiques sociales et dans des obligations dites Sustainability-linked Bonds (dont l'objectif est le financement du développement durable et dont la rémunération peut augmenter en cas de non réalisation de l'objectif durable pour lequel elle a été émise) visant à améliorer le pilier Social de leur politique ESG. La société de gestion procède à une analyse extra-financière de ces émetteurs en leur attribuant une notation ESG ; elle sélectionne ensuite ceux ayant les meilleures pratiques sociales c'est-à-dire ceux ayant une note S « Sociale » comprise entre A et C selon des critères sociaux : les conditions de travail et la non-discrimination, la santé et la sécurité, l'accès aux médicaments ... Sont ainsi exclus les émetteurs dont la note Sociale s'avère défavorable (D, E, F et G). Le fonds applique également les règles d'exclusion détaillées dans la politique Investissement Responsable d'Amundi. En parallèle de l'analyse extra-financière, la gestion s'appuie sur l'expertise d'une équipe d'analyse crédit. Elle fournit des notations internes pour chaque émetteur, les classe par rapport à leurs pairs et évalue le niveau de spread. Leurs études portent ainsi à la fois sur l'analyse des fondamentaux de l'émetteur, sur sa valeur relative mais également sur l'évolution potentiel de la qualité de crédit de l'émetteur. Les obligations sont ainsi sélectionnées selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. Pour cette sélection, la gestion ne s'appuie ni exclusivement ni mécaniquement sur les notations des agences en s'appuyant également sur une analyse des critères financiers traditionnels relatifs à la qualité de crédit. Ainsi, la gestion peut recourir à des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's ou jugées équivalentes selon la société de gestion. Il s'agit d'obligations de toutes zones géographiques. Dans la limite de 15% de l'actif net, la gestion pourra également recourir à des titres dits "haut rendement" (à caractère spéculatif). Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage afin de générer une surexposition pouvant ainsi porter l'exposition de l'OPC au-delà de son actif net. La fourchette de sensibilité du fonds est comprise entre -2 et 10. L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice. L'indice n'est pas désigné comme un indice de référence. L'OPC est classé article 9 au sens du Règlement SFDR (Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »)).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management -91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France. La valeur d'actif net du Fonds est disponible sur www.amundi.fr.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 370	€7 500
	Rendement annuel moyen	-26,3%	-9,1%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 040	€7 850
	Rendement annuel moyen	-19,6%	-7,8%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 970	€8 950
	Rendement annuel moyen	-10,3%	-3,6%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 560	€9 310
	Rendement annuel moyen	-4,4%	-2,4%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/09/2019 et 30/09/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/01/2015 et 31/01/2018

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/12/2013 et 30/12/2016

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 28/02/2020 et 28/02/2023

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 27/02/2015 et 28/02/2018

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/03/2014 et 31/03/2017

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	3 ans*
Coûts totaux	€1 101	€1 305
Incidence des coûts annuels**	11,1%	4,6%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,93% avant déduction des coûts et de -3,63% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (10,00% du montant investi / 1 000 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 10,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 1 000 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,93% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	83,77 EUR
Coûts de transaction	0,19% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	17,16 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 5 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Produit

AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS - I EUR (D)

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR0014003M94 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 02/04/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux

Objectifs : En souscrivant à AMUNDI SOCIAL BONDS, vous investissez principalement dans des obligations internationales libellées en toutes devises. L'objectif de gestion consiste à sur-performer l'indice ICE BOFA SOCIAL BOND INDEX HEDGED (code Bloomberg : SOCI_H) sur la durée de placement recommandée de 3 ans en sélectionnant essentiellement des obligations sociales dites "social bonds" qui financent des projets ayant un impact positif sur la société. L'impact positif est apprécié en fonction des estimations du nombre de bénéficiaires et exprimé en nombre de bénéficiaires par million d'euro investi. Le fonds a une approche thématique sociale investissant principalement dans des obligations sociales et durables émises par tous types d'émetteurs (souverains, supranationaux, agences et privés) de tous secteurs d'activité. Les caractéristiques extra financières sont prises en compte sur l'ensemble des émetteurs en portefeuille avec des exigences particulières sur les émissions obligataires « non sociales ». La stratégie cherche à générer un rendement financier et un impact social positif en investissant essentiellement dans des obligations sociales respectant les Social Bonds Principles, sans restrictions de devise et dont le bénéfice sur la société est mesurable. L'approche thématique sociale présente des limites : à l'émission du titre, les investisseurs ne peuvent prendre réellement connaissance de l'impact du bénéfice social. En effet, cela ne peut se faire qu'a posteriori, l'année suivant l'émission, une fois le reporting publié par l'émetteur. La mesure réelle de l'impact social n'étant pour le moment pas standardisée, elle peut être difficile à interpréter car elle émane uniquement d'informations propres aux émetteurs. L'équipe de gestion constitue le portefeuille de l'OPC en investissant au moins 75% de l'actif net hors liquidités, dans des obligations sociales dites "social bonds" ou des obligations durables dites « sustainability bonds » ayant les plus hauts standards de transparence en termes d'évaluation des bénéfices sociaux sur une ou plusieurs populations ciblées. A cette fin, la société de gestion procède à une analyse de la dimension Sociale des projets financés. Les obligations sociales doivent respecter les critères définis par les Social Bonds Principles. Par ailleurs, l'équipe de gestion s'appuie sur l'analyse des critères Environnementaux (tels que la consommation d'énergie ou la gestion des déchets), Sociaux (respect des droits de l'homme) et de Gouvernance (lutte contre la corruption) des émetteurs. Les émetteurs de cette catégorie montrant des faiblesses dans leur pratique ESG sont exclus. En effet, la sélection se fait sur des émetteurs ayant une note ESG supérieure à E (valeurs notées allant de la meilleure note (A), à la moins bonne, (G)). Le fonds peut investir également jusqu'à 25% du portefeuille dans des obligations internationales émises par des sociétés, des États, des organisations ou des agences qui affichent les meilleures pratiques sociales et dans des obligations dites Sustainability-linked Bonds (dont l'objectif est le financement du développement durable et dont la rémunération peut augmenter en cas de non réalisation de l'objectif durable pour lequel elle a été émise) visant à améliorer le pilier Social de leur politique ESG. La société de gestion procède à une analyse extra-financière de ces émetteurs en leur attribuant une notation ESG ; elle sélectionne ensuite ceux ayant les meilleures pratiques sociales c'est-à-dire ceux ayant une note S « Sociale » comprise entre A et C selon des critères sociaux : les conditions de travail et la non-discrimination, la santé et la sécurité, l'accès aux médicaments ... Sont ainsi exclus les émetteurs dont la note Sociale s'avère défavorable (D, E, F et G). Le fonds applique également les règles d'exclusion détaillées dans la politique Investissement Responsable d'Amundi. En parallèle de l'analyse extra-financière, la gestion s'appuie sur l'expertise d'une équipe d'analyse crédit. Elle fournit des notations internes pour chaque émetteur, les classe par rapport à leurs pairs et évalue le niveau de spread. Leurs études portent ainsi à la fois sur l'analyse des fondamentaux de l'émetteur, sur sa valeur relative mais également sur l'évolution potentiel de la qualité de crédit de l'émetteur. Les obligations sont ainsi sélectionnées selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. Pour cette sélection, la gestion ne s'appuie ni exclusivement ni mécaniquement sur les notations des agences en s'appuyant également sur une analyse des critères financiers traditionnels relatifs à la qualité de crédit. Ainsi, la gestion peut recourir à des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's ou jugées équivalentes selon la société de gestion. Il s'agit d'obligations de toutes zones géographiques. Dans la limite de 15% de l'actif net, la gestion pourra également recourir à des titres dits "haut rendement" (à caractère spéculatif). Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage afin de générer une surexposition pouvant ainsi porter l'exposition de l'OPC au-delà de son actif net. La fourchette de sensibilité du fonds est comprise entre -2 et 10. L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice. L'indice n'est pas désigné comme un indice de référence. L'OPC est classé article 9 au sens du Règlement SFDR (Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »)).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de distribution, les revenus de l'investissement sont distribués.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management -91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur d'actif net du Fonds est disponible sur www.amundi.fr.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 190	€8 330
	Rendement annuel moyen	-18,1%	-5,9%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 970	€8 820
	Rendement annuel moyen	-10,3%	-4,1%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 000	€10 050
	Rendement annuel moyen	0,0%	0,2%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 660	€10 450
	Rendement annuel moyen	6,6%	1,5%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/09/2019 et 30/09/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/01/2015 et 31/01/2018

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/12/2013 et 30/12/2016

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 28/02/2020 et 28/02/2023

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 27/02/2015 et 28/02/2018

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/03/2014 et 31/03/2017

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	3 ans*
Coûts totaux	€73	€222
Incidence des coûts annuels**	0,7%	0,7%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,90% avant déduction des coûts et de 0,17% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,54% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	54,08 EUR
Coûts de transaction	0,19% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	19,07 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 5 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Produit

AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS - I2 (C)

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR0014003MA3 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 02/04/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux

Objectifs : En souscrivant à AMUNDI SOCIAL BONDS, vous investissez principalement dans des obligations internationales libellées en toutes devises. L'objectif de gestion consiste à sur-performer l'indice ICE BOFA SOCIAL BOND INDEX HEDGED (code Bloomberg : SOCI_H) sur la durée de placement recommandée de 3 ans en sélectionnant essentiellement des obligations sociales dites "social bonds" qui financent des projets ayant un impact positif sur la société. L'impact positif est apprécié en fonction des estimations du nombre de bénéficiaires et exprimé en nombre de bénéficiaires par million d'euro investi. Le fonds a une approche thématique sociale investissant principalement dans des obligations sociales et durables émises par tous types d'émetteurs (souverains, supranationaux, agences et privés) de tous secteurs d'activité. Les caractéristiques extra financières sont prises en compte sur l'ensemble des émetteurs en portefeuille avec des exigences particulières sur les émissions obligataires « non sociales ». La stratégie cherche à générer un rendement financier et un impact social positif en investissant essentiellement dans des obligations sociales respectant les Social Bonds Principles, sans restrictions de devise et dont le bénéfice sur la société est mesurable. L'approche thématique sociale présente des limites : à l'émission du titre, les investisseurs ne peuvent prendre réellement connaissance de l'impact du bénéfice social. En effet, cela ne peut se faire qu'a posteriori, l'année suivant l'émission, une fois le reporting publié par l'émetteur. La mesure réelle de l'impact social n'étant pour le moment pas standardisée, elle peut être difficile à interpréter car elle émane uniquement d'informations propres aux émetteurs. L'équipe de gestion constitue le portefeuille de l'OPC en investissant au moins 75% de l'actif net hors liquidités, dans des obligations sociales dites "social bonds" ou des obligations durables dites « sustainability bonds » ayant les plus hauts standards de transparence en termes d'évaluation des bénéfices sociaux sur une ou plusieurs populations ciblées. A cette fin, la société de gestion procède à une analyse de la dimension Sociale des projets financés. Les obligations sociales doivent respecter les critères définis par les Social Bonds Principles. Par ailleurs, l'équipe de gestion s'appuie sur l'analyse des critères Environnementaux (tels que la consommation d'énergie ou la gestion des déchets), Sociaux (respect des droits de l'homme) et de Gouvernance (lutte contre la corruption) des émetteurs. Les émetteurs de cette catégorie montrant des faiblesses dans leur pratique ESG sont exclus. En effet, la sélection se fait sur des émetteurs ayant une note ESG supérieure à E (valeurs notées allant de la meilleure note (A), à la moins bonne, (G)). Le fonds peut investir également jusqu'à 25% du portefeuille dans des obligations internationales émises par des sociétés, des États, des organisations ou des agences qui affichent les meilleures pratiques sociales et dans des obligations dites Sustainability-linked Bonds (dont l'objectif est le financement du développement durable et dont la rémunération peut augmenter en cas de non réalisation de l'objectif durable pour lequel elle a été émise) visant à améliorer le pilier Social de leur politique ESG. La société de gestion procède à une analyse extra-financière de ces émetteurs en leur attribuant une notation ESG ; elle sélectionne ensuite ceux ayant les meilleures pratiques sociales c'est-à-dire ceux ayant une note S « Sociale » comprise entre A et C selon des critères sociaux : les conditions de travail et la non-discrimination, la santé et la sécurité, l'accès aux médicaments ... Sont ainsi exclus les émetteurs dont la note Sociale s'avère défavorable (D, E, F et G). Le fonds applique également les règles d'exclusion détaillées dans la politique Investissement Responsable d'Amundi. En parallèle de l'analyse extra-financière, la gestion s'appuie sur l'expertise d'une équipe d'analyse crédit. Elle fournit des notations internes pour chaque émetteur, les classe par rapport à leurs pairs et évalue le niveau de spread. Leurs études portent ainsi à la fois sur l'analyse des fondamentaux de l'émetteur, sur sa valeur relative mais également sur l'évolution potentiel de la qualité de crédit de l'émetteur. Les obligations sont ainsi sélectionnées selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. Pour cette sélection, la gestion ne s'appuie ni exclusivement ni mécaniquement sur les notations des agences en s'appuyant également sur une analyse des critères financiers traditionnels relatifs à la qualité de crédit. Ainsi, la gestion peut recourir à des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's ou jugées équivalentes selon la société de gestion. Il s'agit d'obligations de toutes zones géographiques. Dans la limite de 15% de l'actif net, la gestion pourra également recourir à des titres dits "haut rendement" (à caractère spéculatif). Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage afin de générer une surexposition pouvant ainsi porter l'exposition de l'OPC au-delà de son actif net. La fourchette de sensibilité du fonds est comprise entre -2 et 10. L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice. L'indice n'est pas désigné comme un indice de référence. L'OPC est classé article 9 au sens du Règlement SFDR (Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »)).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

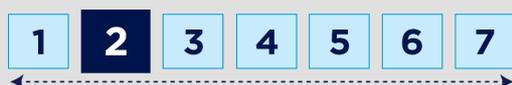
Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management -91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur d'actif net du Fonds est disponible sur www.amundi.fr.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 190	€8 330
	Rendement annuel moyen	-18,1%	-5,9%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 990	€8 880
	Rendement annuel moyen	-10,1%	-3,9%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 030	€10 120
	Rendement annuel moyen	0,3%	0,4%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 690	€10 520
	Rendement annuel moyen	6,9%	1,7%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/09/2019 et 30/09/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/01/2015 et 31/01/2018

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/12/2013 et 30/12/2016

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 28/02/2020 et 28/02/2023

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 27/02/2015 et 28/02/2018

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/03/2014 et 31/03/2017

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	3 ans*
Coûts totaux	€47	€144
Incidence des coûts annuels**	0,5%	0,5%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,87% avant déduction des coûts et de 0,40% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,28% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	28,08 EUR
Coûts de transaction	0,19% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	19,07 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 5 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Produit

AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS - BDF (D)

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR0014004TT6 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 02/04/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux

Objectifs : En souscrivant à AMUNDI SOCIAL BONDS, vous investissez principalement dans des obligations internationales libellées en toutes devises. L'objectif de gestion consiste à sur-performer l'indice ICE BOFA SOCIAL BOND INDEX HEDGED (code Bloomberg : SOCI_H) sur la durée de placement recommandée de 3 ans en sélectionnant essentiellement des obligations sociales dites "social bonds" qui financent des projets ayant un impact positif sur la société. L'impact positif est apprécié en fonction des estimations du nombre de bénéficiaires et exprimé en nombre de bénéficiaires par million d'euro investi. Le fonds a une approche thématique sociale investissant principalement dans des obligations sociales et durables émises par tous types d'émetteurs (souverains, supranationaux, agences et privés) de tous secteurs d'activité. Les caractéristiques extra financières sont prises en compte sur l'ensemble des émetteurs en portefeuille avec des exigences particulières sur les émissions obligataires « non sociales ». La stratégie cherche à générer un rendement financier et un impact social positif en investissant essentiellement dans des obligations sociales respectant les Social Bonds Principles, sans restrictions de devise et dont le bénéfice sur la société est mesurable. L'approche thématique sociale présente des limites : à l'émission du titre, les investisseurs ne peuvent prendre réellement connaissance de l'impact du bénéfice social. En effet, cela ne peut se faire qu'a posteriori, l'année suivant l'émission, une fois le reporting publié par l'émetteur. La mesure réelle de l'impact social n'étant pour le moment pas standardisée, elle peut être difficile à interpréter car elle émane uniquement d'informations propres aux émetteurs. L'équipe de gestion constitue le portefeuille de l'OPC en investissant au moins 75% de l'actif net hors liquidités, dans des obligations sociales dites "social bonds" ou des obligations durables dites « sustainability bonds » ayant les plus hauts standards de transparence en termes d'évaluation des bénéfices sociaux sur une ou plusieurs populations ciblées. A cette fin, la société de gestion procède à une analyse de la dimension Sociale des projets financés. Les obligations sociales doivent respecter les critères définis par les Social Bonds Principles. Par ailleurs, l'équipe de gestion s'appuie sur l'analyse des critères Environnementaux (tels que la consommation d'énergie ou la gestion des déchets), Sociaux (respect des droits de l'homme) et de Gouvernance (lutte contre la corruption) des émetteurs. Les émetteurs de cette catégorie montrant des faiblesses dans leur pratique ESG sont exclus. En effet, la sélection se fait sur des émetteurs ayant une note ESG supérieure à E (valeurs notées allant de la meilleure note (A), à la moins bonne, (G)). Le fonds peut investir également jusqu'à 25% du portefeuille dans des obligations internationales émises par des sociétés, des États, des organisations ou des agences qui affichent les meilleures pratiques sociales et dans des obligations dites Sustainability-linked Bonds (dont l'objectif est le financement du développement durable et dont la rémunération peut augmenter en cas de non réalisation de l'objectif durable pour lequel elle a été émise) visant à améliorer le pilier Social de leur politique ESG. La société de gestion procède à une analyse extra-financière de ces émetteurs en leur attribuant une notation ESG ; elle sélectionne ensuite ceux ayant les meilleures pratiques sociales c'est-à-dire ceux ayant une note S « Sociale » comprise entre A et C selon des critères sociaux : les conditions de travail et la non-discrimination, la santé et la sécurité, l'accès aux médicaments ... Sont ainsi exclus les émetteurs dont la note Sociale s'avère défavorable (D, E, F et G). Le fonds applique également les règles d'exclusion détaillées dans la politique Investissement Responsable d'Amundi. En parallèle de l'analyse extra-financière, la gestion s'appuie sur l'expertise d'une équipe d'analyse crédit. Elle fournit des notations internes pour chaque émetteur, les classe par rapport à leurs pairs et évalue le niveau de spread. Leurs études portent ainsi à la fois sur l'analyse des fondamentaux de l'émetteur, sur sa valeur relative mais également sur l'évolution potentiel de la qualité de crédit de l'émetteur. Les obligations sont ainsi sélectionnées selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. Pour cette sélection, la gestion ne s'appuie ni exclusivement ni mécaniquement sur les notations des agences en s'appuyant également sur une analyse des critères financiers traditionnels relatifs à la qualité de crédit. Ainsi, la gestion peut recourir à des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's ou jugées équivalentes selon la société de gestion. Il s'agit d'obligations de toutes zones géographiques. Dans la limite de 15% de l'actif net, la gestion pourra également recourir à des titres dits "haut rendement" (à caractère spéculatif). Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage afin de générer une surexposition pouvant ainsi porter l'exposition de l'OPC au-delà de son actif net. La fourchette de sensibilité du fonds est comprise entre -2 et 10. L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice. L'indice n'est pas désigné comme un indice de référence. L'OPC est classé article 9 au sens du Règlement SFDR (Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »)).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de distribution, les revenus de l'investissement sont distribués.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management -91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur d'actif net du Fonds est disponible sur www.amundi.fr.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 170	€8 320
	Rendement annuel moyen	-18,3%	-5,9%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 940	€8 770
	Rendement annuel moyen	-10,6%	-4,3%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 970	€10 000
	Rendement annuel moyen	-0,3%	0,0%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 630	€10 390
	Rendement annuel moyen	6,3%	1,3%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/09/2019 et 30/09/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/01/2015 et 31/01/2018

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/12/2013 et 30/12/2016

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 28/02/2020 et 28/02/2023

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 27/02/2015 et 28/02/2018

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/03/2014 et 31/03/2017

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

Scénarios	Investissement 10 000 EUR	
	Si vous sortez après	
	1 an	3 ans*
Coûts totaux	€183	€355
Incidence des coûts annuels**	1,8%	1,2%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,18% avant déduction des coûts et de 0,00% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (0,80% du montant investi / 80 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 0,80% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 80 EUR
Coûts de sortie	Un maximum de 0,20% de votre investissement avant qu'il ne vous soit versé peut être facturé. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	19,84 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,65% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	64,56 EUR
Coûts de transaction	0,19% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	18,91 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 5 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Produit

AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS - R (C)

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0014005EN8 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 02/04/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux

Objectifs : En souscrivant à AMUNDI SOCIAL BONDS, vous investissez principalement dans des obligations internationales libellées en toutes devises. L'objectif de gestion consiste à sur-performer l'indice ICE BOFA SOCIAL BOND INDEX HEDGED (code Bloomberg : SOCI_H) sur la durée de placement recommandée de 3 ans en sélectionnant essentiellement des obligations sociales dites "social bonds" qui financent des projets ayant un impact positif sur la société. L'impact positif est apprécié en fonction des estimations du nombre de bénéficiaires et exprimé en nombre de bénéficiaires par million d'euro investi. Le fonds a une approche thématique sociale investissant principalement dans des obligations sociales et durables émises par tous types d'émetteurs (souverains, supranationaux, agences et privés) de tous secteurs d'activité. Les caractéristiques extra financières sont prises en compte sur l'ensemble des émetteurs en portefeuille avec des exigences particulières sur les émissions obligataires « non sociales ». La stratégie cherche à générer un rendement financier et un impact social positif en investissant essentiellement dans des obligations sociales respectant les Social Bonds Principles, sans restrictions de devise et dont le bénéfice sur la société est mesurable. L'approche thématique sociale présente des limites : à l'émission du titre, les investisseurs ne peuvent prendre réellement connaissance de l'impact du bénéfice social. En effet, cela ne peut se faire qu'a posteriori, l'année suivant l'émission, une fois le reporting publié par l'émetteur. La mesure réelle de l'impact social n'étant pour le moment pas standardisée, elle peut être difficile à interpréter car elle émane uniquement d'informations propres aux émetteurs. L'équipe de gestion constitue le portefeuille de l'OPC en investissant au moins 75% de l'actif net hors liquidités, dans des obligations sociales dites "social bonds" ou des obligations durables dites « sustainability bonds » ayant les plus hauts standards de transparence en termes d'évaluation des bénéfices sociaux sur une ou plusieurs populations ciblées. A cette fin, la société de gestion procède à une analyse de la dimension Sociale des projets financés. Les obligations sociales doivent respecter les critères définis par les Social Bonds Principles. Par ailleurs, l'équipe de gestion s'appuie sur l'analyse des critères Environnementaux (tels que la consommation d'énergie ou la gestion des déchets), Sociaux (respect des droits de l'homme) et de Gouvernance (lutte contre la corruption) des émetteurs. Les émetteurs de cette catégorie montrant des faiblesses dans leur pratique ESG sont exclus. En effet, la sélection se fait sur des émetteurs ayant une note ESG supérieure à E (valeurs notées allant de la meilleure note (A), à la moins bonne, (G)). Le fonds peut investir également jusqu'à 25% du portefeuille dans des obligations internationales émises par des sociétés, des États, des organisations ou des agences qui affichent les meilleures pratiques sociales et dans des obligations dites Sustainability-linked Bonds (dont l'objectif est le financement du développement durable et dont la rémunération peut augmenter en cas de non réalisation de l'objectif durable pour lequel elle a été émise) visant à améliorer le pilier Social de leur politique ESG. La société de gestion procède à une analyse extra-financière de ces émetteurs en leur attribuant une notation ESG ; elle sélectionne ensuite ceux ayant les meilleures pratiques sociales c'est-à-dire ceux ayant une note S « Sociale » comprise entre A et C selon des critères sociaux : les conditions de travail et la non-discrimination, la santé et la sécurité, l'accès aux médicaments ... Sont ainsi exclus les émetteurs dont la note Sociale s'avère défavorable (D, E, F et G). Le fonds applique également les règles d'exclusion détaillées dans la politique Investissement Responsable d'Amundi. En parallèle de l'analyse extra-financière, la gestion s'appuie sur l'expertise d'une équipe d'analyse crédit. Elle fournit des notations internes pour chaque émetteur, les classe par rapport à leurs pairs et évalue le niveau de spread. Leurs études portent ainsi à la fois sur l'analyse des fondamentaux de l'émetteur, sur sa valeur relative mais également sur l'évolution potentiel de la qualité de crédit de l'émetteur. Les obligations sont ainsi sélectionnées selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. Pour cette sélection, la gestion ne s'appuie ni exclusivement ni mécaniquement sur les notations des agences en s'appuyant également sur une analyse des critères financiers traditionnels relatifs à la qualité de crédit. Ainsi, la gestion peut recourir à des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's ou jugées équivalentes selon la société de gestion. Il s'agit d'obligations de toutes zones géographiques. Dans la limite de 15% de l'actif net, la gestion pourra également recourir à des titres dits "haut rendement" (à caractère spéculatif). Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage afin de générer une surexposition pouvant ainsi porter l'exposition de l'OPC au-delà de son actif net. La fourchette de sensibilité du fonds est comprise entre -2 et 10. L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice. L'indice n'est pas désigné comme un indice de référence. L'OPC est classé article 9 au sens du Règlement SFDR (Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »)).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management -91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur d'actif net du Fonds est disponible sur www.amundi.fr.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 100	€8 250
	Rendement annuel moyen	-19,0%	-6,2%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 920	€8 850
	Rendement annuel moyen	-10,8%	-4,0%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 950	€10 090
	Rendement annuel moyen	-0,5%	0,3%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 600	€10 490
	Rendement annuel moyen	6,0%	1,6%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/09/2019 et 30/09/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/01/2015 et 31/01/2018

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/12/2013 et 30/12/2016

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 28/02/2020 et 28/02/2023

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 27/02/2015 et 28/02/2018

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/03/2014 et 31/03/2017

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	3 ans*
Coûts totaux	€182	€354
Incidence des coûts annuels**	1,8%	1,2%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,47% avant déduction des coûts et de 0,30% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (1,00% du montant investi / 100 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 1,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 100 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,64% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	63,44 EUR
Coûts de transaction	0,19% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	18,88 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 5 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Produit

AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS - R (D)

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.
FR0014005EO6 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n° GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 02/04/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Parts de AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'un FCP.

Durée : La durée du Fonds est illimitée. La Société de gestion peut dissoudre le fonds par liquidation ou fusion avec un autre fonds conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Obligations et autres titres de créance internationaux

Objectifs : En souscrivant à AMUNDI SOCIAL BONDS, vous investissez principalement dans des obligations internationales libellées en toutes devises. L'objectif de gestion consiste à sur-performer l'indice ICE BOFA SOCIAL BOND INDEX HEDGED (code Bloomberg : SOCI_H) sur la durée de placement recommandée de 3 ans en sélectionnant essentiellement des obligations sociales dites "social bonds" qui financent des projets ayant un impact positif sur la société. L'impact positif est apprécié en fonction des estimations du nombre de bénéficiaires et exprimé en nombre de bénéficiaires par million d'euro investi. Le fonds a une approche thématique sociale investissant principalement dans des obligations sociales et durables émises par tous types d'émetteurs (souverains, supranationaux, agences et privés) de tous secteurs d'activité. Les caractéristiques extra financières sont prises en compte sur l'ensemble des émetteurs en portefeuille avec des exigences particulières sur les émissions obligataires « non sociales ». La stratégie cherche à générer un rendement financier et un impact social positif en investissant essentiellement dans des obligations sociales respectant les Social Bonds Principles, sans restrictions de devise et dont le bénéfice sur la société est mesurable. L'approche thématique sociale présente des limites : à l'émission du titre, les investisseurs ne peuvent prendre réellement connaissance de l'impact du bénéfice social. En effet, cela ne peut se faire qu'a posteriori, l'année suivant l'émission, une fois le reporting publié par l'émetteur. La mesure réelle de l'impact social n'étant pour le moment pas standardisée, elle peut être difficile à interpréter car elle émane uniquement d'informations propres aux émetteurs. L'équipe de gestion constitue le portefeuille de l'OPC en investissant au moins 75% de l'actif net hors liquidités, dans des obligations sociales dites "social bonds" ou des obligations durables dites « sustainability bonds » ayant les plus hauts standards de transparence en termes d'évaluation des bénéfices sociaux sur une ou plusieurs populations ciblées. A cette fin, la société de gestion procède à une analyse de la dimension Sociale des projets financés. Les obligations sociales doivent respecter les critères définis par les Social Bonds Principles. Par ailleurs, l'équipe de gestion s'appuie sur l'analyse des critères Environnementaux (tels que la consommation d'énergie ou la gestion des déchets), Sociaux (respect des droits de l'homme) et de Gouvernance (lutte contre la corruption) des émetteurs. Les émetteurs de cette catégorie montrant des faiblesses dans leur pratique ESG sont exclus. En effet, la sélection se fait sur des émetteurs ayant une note ESG supérieure à E (valeurs notées allant de la meilleure note (A), à la moins bonne, (G)). Le fonds peut investir également jusqu'à 25% du portefeuille dans des obligations internationales émises par des sociétés, des États, des organisations ou des agences qui affichent les meilleures pratiques sociales et dans des obligations dites Sustainability-linked Bonds (dont l'objectif est le financement du développement durable et dont la rémunération peut augmenter en cas de non réalisation de l'objectif durable pour lequel elle a été émise) visant à améliorer le pilier Social de leur politique ESG. La société de gestion procède à une analyse extra-financière de ces émetteurs en leur attribuant une notation ESG ; elle sélectionne ensuite ceux ayant les meilleures pratiques sociales c'est-à-dire ceux ayant une note S « Sociale » comprise entre A et C selon des critères sociaux : les conditions de travail et la non-discrimination, la santé et la sécurité, l'accès aux médicaments ... Sont ainsi exclus les émetteurs dont la note Sociale s'avère défavorable (D, E, F et G). Le fonds applique également les règles d'exclusion détaillées dans la politique Investissement Responsable d'Amundi. En parallèle de l'analyse extra-financière, la gestion s'appuie sur l'expertise d'une équipe d'analyse crédit. Elle fournit des notations internes pour chaque émetteur, les classe par rapport à leurs pairs et évalue le niveau de spread. Leurs études portent ainsi à la fois sur l'analyse des fondamentaux de l'émetteur, sur sa valeur relative mais également sur l'évolution potentiel de la qualité de crédit de l'émetteur. Les obligations sont ainsi sélectionnées selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interne de suivi du risque de crédit de la société de gestion. Pour cette sélection, la gestion ne s'appuie ni exclusivement ni mécaniquement sur les notations des agences en s'appuyant également sur une analyse des critères financiers traditionnels relatifs à la qualité de crédit. Ainsi, la gestion peut recourir à des titres ayant une notation allant de AAA à BBB- sur l'échelle de Standard & Poors et Fitch ou de Aaa à Baa3 selon Moody's ou jugées équivalentes selon la société de gestion. Il s'agit d'obligations de toutes zones géographiques. Dans la limite de 15% de l'actif net, la gestion pourra également recourir à des titres dits "haut rendement" (à caractère spéculatif). Des instruments financiers à terme peuvent également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage afin de générer une surexposition pouvant ainsi porter l'exposition de l'OPC au-delà de son actif net. La fourchette de sensibilité du fonds est comprise entre -2 et 10. L'OPC est géré activement. L'indice est utilisé à posteriori comme indicateur de comparaison des performances. La stratégie de gestion est discrétionnaire et sans contrainte relative à l'indice. L'indice n'est pas désigné comme un indice de référence. L'OPC est classé article 9 au sens du Règlement SFDR (Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »)).

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.fr et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les parts peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur d'actif nette). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe de parts de distribution, les revenus de l'investissement sont distribués.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Fonds, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management -91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur d'actif net du Fonds est disponible sur www.amundi.fr.

Dépositaire : CACEIS Bank.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Fonds. Veuillez vous reporter au prospectus de AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du Fonds au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 100	€8 250
	Rendement annuel moyen	-19,0%	-6,2%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 920	€8 850
	Rendement annuel moyen	-10,8%	-4,0%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 950	€10 090
	Rendement annuel moyen	-0,5%	0,3%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 610	€10 490
	Rendement annuel moyen	6,1%	1,6%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/09/2019 et 30/09/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/01/2015 et 31/01/2018

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/12/2013 et 30/12/2016

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 28/02/2020 et 28/02/2023

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 27/02/2015 et 28/02/2018

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/03/2014 et 31/03/2017

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	3 ans*
Coûts totaux	€182	€354
Incidence des coûts annuels**	1,8%	1,2%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,47% avant déduction des coûts et de 0,30% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (1,00% du montant investi / 100 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 1,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 100 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,64% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	63,44 EUR
Coûts de transaction	0,19% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	18,88 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du Fonds. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat de parts doivent être reçus avant 12:25 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Fonds, y compris les diverses politiques publiées du Fonds, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Fonds au cours des 5 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 9, paragraphes 1 à 4 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 5, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit :
AMUNDI IMPACT SOCIAL BONDS

Identifiant d'entité juridique :
213800Y9C2OPJO6OWK94

Objectif d'investissement durable

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?



Oui



Non

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental**: _____

dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social**: **56,92 %**

Il promouvait des **caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)** et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de _____ d'investissements durables

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

ayant un objectif social

Il promouvait des caractéristiques E/S, mais **n'a pas réalisé d'investissements durables**

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint?

Au cours de la période, le produit a promu des caractéristiques environnementales et/ou sociales en visant un score ESG supérieur au score ESG de l'univers d'investissement représenté par **BLOOMBERG GLOBAL AGGREGATE**. Pour déterminer la note ESG du produit et de l'univers d'investissement, la performance ESG est évaluée en continu en comparant la performance moyenne d'un titre par rapport au secteur de l'émetteur du titre, au regard de chacune des trois caractéristiques ESG que sont l'environnement, le social et la gouvernance. L'univers d'investissement est un univers de marché large qui n'évalue ni n'inclut des composants en

fonction de caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas destiné à être cohérent avec les caractéristiques promues par le fonds. Aucun indice de référence ESG n'a été désigné.

Les indicateurs de durabilité

permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit sont atteintes.

● *Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?*

Amundi a développé son propre processus de notation ESG interne basé sur l'approche " Best-in-class ". Des notations adaptées à chaque secteur d'activité visent à apprécier la dynamique dans laquelle évoluent les entreprises.

L'indicateur de durabilité utilisé est la note ESG moyenne du produit qui doit être supérieure à la note ESG de son univers d'investissement.

A la fin de la période :

- La note ESG moyenne pondérée du portefeuille est : **1,304 (C)**.
- La note ESG moyenne pondérée de l'univers de référence est : **0,704 (C)**.

La notation ESG d'Amundi utilisée pour déterminer le score ESG est un score quantitatif ESG traduit en sept notes, allant de A (les meilleurs scores de l'univers) à G (les plus mauvais). Dans l'échelle de notation ESG d'Amundi, les titres appartenant à la liste d'exclusion correspondent à un score de G.

Pour les émetteurs corporate, la performance ESG est évaluée globalement et en fonction de critères pertinents par comparaison avec la performance moyenne de leur secteur d'activité, à travers la combinaison des trois dimensions ESG :

- la dimension environnementale : elle examine la capacité des émetteurs à maîtriser leur impact direct et indirect sur l'environnement, en limitant leur consommation d'énergie, en réduisant leur émissions de gaz à effet de serre, en luttant contre l'épuisement des ressources et en protégeant la biodiversité ;
- la dimension sociale : elle mesure la façon dont un émetteur opère sur deux concepts distincts : la stratégie de l'émetteur pour développer son capital humain et le respect des droits de l'homme en général ;
- la dimension de gouvernance : elle évalue la capacité de l'émetteur à assurer les bases d'un cadre de gouvernance d'entreprise efficace et à générer de la valeur sur le long terme.

La méthodologie de notation ESG appliquée par Amundi repose sur 38 critères, soit génériques (communs à toutes les entreprises quelle que soit leur activité), soit sectoriels, pondérés par secteur et considérés en fonction de leur impact sur la réputation, l'efficacité opérationnelle et la réglementation de l'émetteur. Les ratings ESG d'Amundi sont susceptibles d'être exprimés globalement sur les trois dimensions E, S et G ou individuellement sur tout facteur environnemental ou social.

● *...et par rapport aux périodes précédentes?*

A la fin de la période précédente, la note ESG moyenne pondérée du portefeuille était de 1.297 (C) et la note ESG moyenne pondérée de l'univers d'investissement ESG était de 0.584 (C).

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

● ***Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable?***

Pour s'assurer que les investissements durables ne causent pas de préjudice important, Amundi a utilisé deux filtres :

- Le premier filtre « DNSH » (« Do Not Significantly Harm » ou principe de « ne pas causer de préjudice important ») repose sur le suivi d'indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Table 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 quand des données fiables sont disponibles (par exemple, l'intensité en GES ou gaz à effet de serre des entreprises bénéficiaires) via une combinaison d'indicateurs (par exemple, l'intensité en carbone) et de seuils ou règles spécifiques (par exemple, l'intensité carbone de l'entreprise bénéficiaire n'appartient pas au dernier décile du secteur). Amundi prend déjà en compte des indicateurs spécifiques des Principales Incidences Négatives dans sa politique d'exclusions dans le cadre de la Politique d'Investissement Responsable d'Amundi (par exemple, l'exposition à des armes controversées). Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial de l'ONU, le charbon et le tabac.
- Au-delà des facteurs de durabilité spécifiques couverts par le premier filtre, Amundi a défini un second filtre, qui ne prend pas en compte les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives ci-dessus, afin de vérifier qu'une entreprise ne présente pas une mauvaise performance d'un point de vue environnemental ou social par rapport aux autres entreprises de son secteur, ce qui correspond à un score environnemental ou social supérieur ou égal à E selon la notation ESG d'Amundi.

Concernant les OPC externes, la prise en compte du principe de « ne pas causer de préjudice important » et l'impact des investissements durables dépendent des méthodologies propres à chaque société de gestion des OPC sous-jacents.

– ***Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?***

Comme détaillé ci-dessus, les indicateurs des incidences négatives ont été pris en compte dans le premier filtre DNSH (Do Not Significant Harm) :

Celui-ci repose en effet sur le suivi des indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 lorsque des données fiables sont disponibles via la combinaison des indicateurs suivants et de seuils ou règles spécifiques :

- avoir une intensité de CO2 qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises du secteur (ne s'applique qu'aux secteurs à forte intensité), et
- avoir une diversité du conseil d'administration qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises de son secteur, et
- être exempt de toute controverse en matière de conditions de travail et de droits de l'homme
- être exempt de toute controverse en matière de biodiversité et de pollution.

Amundi prend déjà en compte des Principales Incidences Négatives spécifiques dans sa politique d'exclusions dans le cadre de sa Politique d'Investissement Responsable. Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies, le charbon et le tabac.

– ***Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?***

Oui. Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ont été intégrés dans la méthodologie de notation ESG d'Amundi. L'outil de notation ESG propriétaire évalue les émetteurs en utilisant les données disponibles auprès des fournisseurs de données. Par exemple, le modèle comporte un critère dédié appelé "Implication communautaire et droits de l'Homme" qui est appliqué à tous les secteurs en plus d'autres critères liés aux droits de l'Homme, notamment les chaînes d'approvisionnement socialement responsables, les conditions de travail et les relations professionnelles. En outre, nous effectuons un suivi des controverses sur une base trimestrielle au minimum, qui inclut les entreprises identifiées pour des violations des droits de l'Homme. Lorsque des controverses surviennent, les analystes évaluent la situation et appliquent un score à la controverse (en utilisant une méthodologie de notation exclusive et propriétaire) et déterminent la meilleure marche à suivre. Les scores de controverse sont mis à jour trimestriellement pour suivre la tendance et les efforts de remédiation.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives prévus à l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288, ont été pris en compte par la mise en œuvre de politiques d'exclusions (normatives et sectorielles), l'intégration de la notation ESG dans le processus d'investissement, l'engagement et les approches de vote :

- Exclusion : Amundi a défini des règles d'exclusion normatives, par activité et par secteur, couvrant certains des principaux indicateurs de durabilité énumérés par le Règlement « Disclosure ».
- Intégration de facteurs ESG : Amundi a adopté des normes minimales d'intégration ESG appliquées par défaut à ses fonds ouverts gérés activement (exclusion des émetteurs notés G et meilleur score ESG moyen pondéré supérieur à l'indice de référence applicable). Les 38 critères utilisés dans l'approche de notation ESG d'Amundi ont également été conçus pour prendre en compte les impacts clés sur les facteurs de durabilité, ainsi que la qualité de l'atténuation.
- Engagement : l'engagement est un processus continu et ciblé visant à influencer les activités ou le comportement des entreprises. L'objectif de l'engagement peut être divisé en deux catégories : engager un émetteur à améliorer la façon dont il intègre la dimension environnementale et sociale, engager un émetteur à améliorer son impact sur les questions environnementales, sociales et de droits de l'Homme ou d'autres questions de durabilité importantes pour la société et l'économie mondiale.
- Vote : la politique de vote d'Amundi répond à une analyse holistique de toutes les questions à long terme qui peuvent influencer la création de valeur, y compris les questions ESG importantes (la politique de vote d'Amundi est consultable sur son site internet).
- Suivi des controverses : Amundi a développé un système de suivi des controverses qui s'appuie sur trois fournisseurs de données externes pour suivre systématiquement les

controverses et leur niveau de gravité. Cette approche quantitative est ensuite enrichie d'une évaluation approfondie de chaque controverse sévère, menée par des analystes ESG et de la revue périodique de son évolution. Cette approche s'applique à l'ensemble des fonds d'Amundi.

Pour des informations supplémentaires sur la manière dont les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives sont utilisés, veuillez consulter la Déclaration du Règlement SFDR disponible sur www.amundi.fr.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **du 01/06/2023 au 31/05/2024**

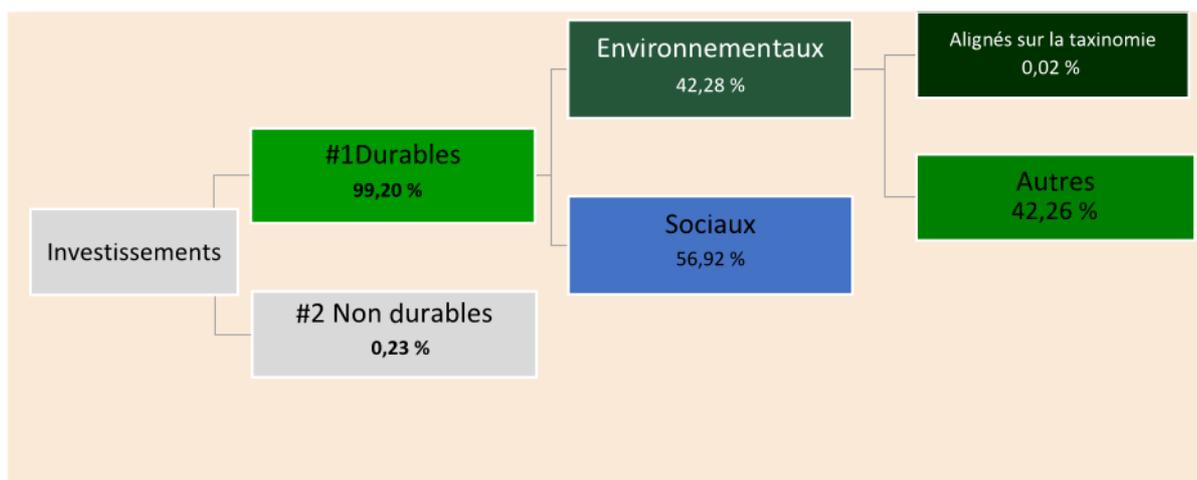
Investissements les plus importants	Secteur	Sous-secteur	Pays	% d'actifs
UNEDIC 0.1% 11/26 NMTN	Quasi-Etats	Agences	France	4,53 %
EU % 10/30 SURE	Quasi-Etats	Supranationaux		2,66 %
UNEDIC % 11/28 EMTN	Quasi-Etats	Agences	France	2,64 %
EU % 07/29 SURE	Quasi-Etats	Supranationaux		2,51 %
EU % 06/28 SURE	Quasi-Etats	Supranationaux		2,38 %
EU 2.75% 12/37 SURE	Quasi-Etats	Supranationaux		1,89 %
CADES 0% 11/26 EMTN	Quasi-Etats	Agences	France	1,88 %
AIB VAR 07/29 EMTN	Corporates	Bancaire	Irlande	1,80 %
IFFIM 1% 04/26 GMTN	Quasi-Etats	Supranationaux	Royaume-Uni	1,62 %
EIB % 05/28 EMTN	Quasi-Etats	Supranationaux		1,55 %
SLOREP 3.625% 03/33 RS91	Emprunts d'Etats	Emprunts d'Etats	Slovénie	1,51 %
IDAWBG 1.75% 05/37 EMTN	Quasi-Etats	Supranationaux		1,48 %
EU % 07/35 SURE	Quasi-Etats	Supranationaux		1,45 %
EU 0% 03/26 SURE	Quasi-Etats	Supranationaux		1,38 %
SOCGEN 4.125% 11/28 EMTN	Corporates	Bancaire	France	1,33 %



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Quelle était l'allocation des actifs?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie **#1 Durables** couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La catégorie **#2 Non durables** inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?**

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
<i>Corporates</i>	<i>Bancaire</i>	28,37 %
<i>Quasi-Etats</i>	<i>Supranationaux</i>	26,25 %
<i>Quasi-Etats</i>	<i>Agences</i>	22,67 %
<i>Quasi-Etats</i>	<i>Autorités locales</i>	6,85 %
<i>Sécurisé</i>	<i>Actifs hypothécaires</i>	6,16 %
<i>Emprunts d'Etats</i>	<i>Emprunts d'Etats</i>	2,96 %
<i>Quasi-Etats</i>	<i>Souverains</i>	2,87 %
<i>Corporates</i>	<i>Biens de Consommation de Base</i>	1,26 %

<i>Corporates</i>	<i>Communications</i>	<i>0,62 %</i>
<i>Sécurisé</i>	<i>Prêts au secteur public</i>	<i>0,62 %</i>
<i>Finance</i>	<i>Fonds</i>	<i>0,54 %</i>
<i>Corporates</i>	<i>Autres institutions financières</i>	<i>0,29 %</i>
<i>Forex</i>	<i>Forex</i>	<i>-0,04 %</i>
<i>Autres</i>	<i>Autres</i>	<i>-0,07 %</i>
<i>Liquidités</i>	<i>Liquidités</i>	<i>0,64 %</i>



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Le fonds a un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental. Bien que le fonds ne s'engage pas à réaliser des investissements alignés sur la taxinomie de l'UE, il a investi 0,02 % dans des investissements durables alignés sur la taxinomie de l'UE au cours de la période examinée. Ces investissements ont contribué aux objectifs d'atténuation du changement climatique de la taxinomie de l'UE.

L'alignement des sociétés bénéficiaires des investissements sur les objectifs susmentionnés de la taxinomie de l'UE est mesuré à l'aide des données relatives au chiffre d'affaires (ou aux recettes) et/ou à l'utilisation du produit des obligations vertes.

Le pourcentage d'alignement des investissements du fonds sur la taxinomie de l'UE n'a pas été vérifié par les auditeurs du fonds ou par un tiers.

- **Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE¹?**

Oui:

Dans le gaz fossile Dans l'énergie nucléaire

Non

Des données fiables concernant l'alignement à la taxonomie européenne pour le gaz fossile et l'énergie nucléaire n'étaient pas disponibles au cours de la période.

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique («atténuation du changement climatique») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de

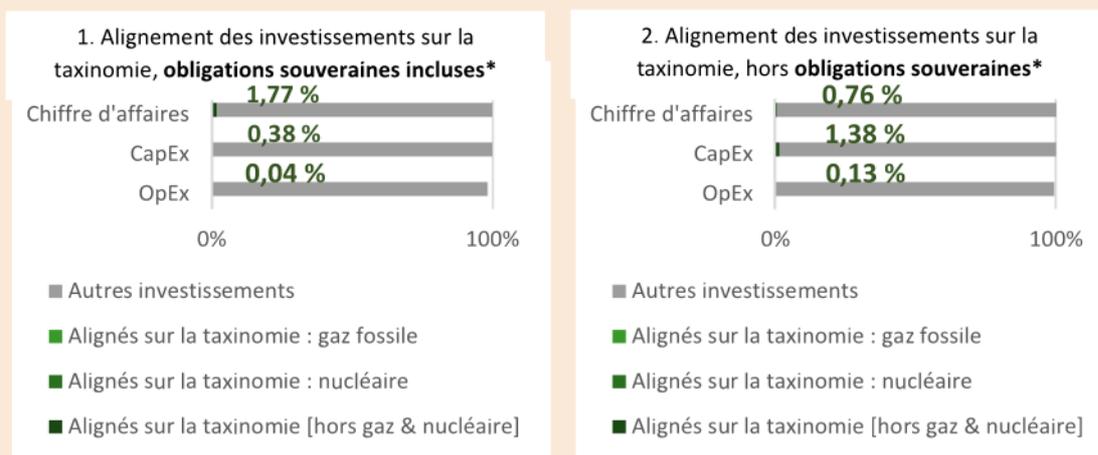
Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte ;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans

lesquelles le produit financier a investi.

l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondant aux meilleures performances réalisables.

● Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?

Au 31/05/2024, en utilisant comme indicateur les données relatives au chiffre d'affaires et/ou à l'utilisation des produits des obligations vertes, la part des investissements du fonds dans les activités transitoires était de 0,00 % et la part des investissements dans les activités habilitantes était de 0,00 %. Le pourcentage d'alignement des investissements du fonds sur la taxinomie de l'UE n'a pas été vérifié par les auditeurs du fonds ou par un tiers.

● Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?

Au cours de la période précédente, l'alignement de la taxinomie n'avait pas été signalé car, à l'époque, les données fiables n'étaient pas encore disponibles.



Le

symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE?

La part des investissements durables avec un objectif environnemental non alignée sur la taxinomie était de **42,26 %** à la fin de la période.

Cela est dû au fait que certains émetteurs sont considérés comme des investissements durables en vertu du règlement SFDR, mais ont une partie de leurs activités qui ne sont pas alignées sur les normes Taxinomie, ou pour lesquelles les données ne sont pas encore disponibles pour effectuer une telle évaluation.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

La part des investissements durables sur le plan social était de **56,92 %** à la fin de la période.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Non durables », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Les liquidités et ou autres instruments détenus afin de gérer la liquidité et les risques du portefeuille ont été inclus dans la catégorie « #2 Autres ». Pour les obligations et les actions non notées, des garanties environnementales et sociales minimales sont en place via un filtrage des controverses par rapport aux principes du Pacte mondial des Nations Unies. Par ailleurs, des garanties environnementales ou sociales minimales n'ont pas été définies.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence?

Des indicateurs de durabilité sont mis à disposition dans le système de gestion de portefeuille, permettant aux gérants d'évaluer instantanément l'impact de leurs décisions d'investissement sur le portefeuille.

Ces indicateurs sont intégrés dans le cadre du contrôle d'Amundi, les responsabilités étant réparties entre le premier niveau de contrôle effectué par les équipes d'investissement elles-mêmes et le second niveau de contrôle effectué par les équipes de risque, qui surveillent en permanence la conformité aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit.

En outre, la politique d'investissement responsable d'Amundi définit une approche active de l'engagement qui favorise le dialogue avec les entreprises bénéficiaires des investissements, y compris celles de ce portefeuille. Le rapport annuel d'engagement, disponible sur <https://legroupe.Amundi.com/documentation-esg>, fournit des informations détaillées sur cet engagement et ses résultats.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?**

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le

produit financier
atteint les
caractéristiques
environnemental
es ou sociales
qu'il promet.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- ***Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?***

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

Amundi Asset Management, Société par actions Simplifiée - SAS au capital de 1 143 615 555 €.
Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP 04 000 036.
Siège social : 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris - France - 437 574 452 RCS Paris - www.amundi.com